

ENGAGEMENT SOCIÉTAL & ENVIRONNEMENTAL

Rapport d'entreprise 2024

 **URBASOLAR**

Axpo Group

SOMMAIRE



ÉDITO 03

URBASOLAR, EXPERT EUROPÉEN DU PHOTOVOLTAÏQUE 04

L'ÉNERGIE, UN ÉLÉMENT ESSENTIEL DE LA RSE..... 10

LA RSE AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE.....12

PARTIES PRENANTES &
MATRICE DE MATÉRIALITÉ..... 15

ENGAGEMENTS ET ACTIONS..... 17

GOVERNANCE & ORGANISATION 17

AGIR POUR LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES PLANÉTAIRES 18

CONNAÎTRE LA BIODIVERSITÉ, LA CONSERVER
ET LA RESTAURER DURABLEMENT..... 19

DÉVELOPPER MASSIVEMENT
L'ÉNERGIE SOLAIRE.....21

FAVORISER LA RÉUTILISATION, LE RÉEMPLOI
ET LE RECYCLAGE DE NOS RESSOURCES.....24

PRENDRE SOIN DES PERSONNES 25

ASSURER LA SANTÉ DE NOS COLLABORATEURS
ET PARTIES PRENANTES ET GARANTIR
LEUR SÉCURITÉ..... 26

ÊTRE UN EMPLOYEUR RESPONSABLE
ET ATTRACTIF.....27

PROPOSER DES CONDITIONS DE TRAVAIL
FAVORISANT L'ÉPANOUISSEMENT
ET LA PERFORMANCE
DES COLLABORATEURS.....28

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES
ET L'EMPLOYABILITÉ,
PROMOUVOIR LES TALENTS.....29

FAIRE DE LA DIVERSITÉ UNE RICHESSE,
DE L'INCLUSION UNE FORCE ET DE L'ÉGALITÉ
UNE EXIGENCE.....30

TRAVAILLER AVEC ÉTHIQUE ET SELON LES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 31

PARTAGER NOS VALEURS AVEC L'ENSEMBLE
DE NOS PARTIES PRENANTES.....32

MINIMISER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX
ET SOCIÉTAUX DE NOS ACHATS,
ET FAVORISER LES BONNES PRATIQUES
EN TERMES D'ÉTHIQUE
ET DE DROITS HUMAINS.....33

AGIR AUX COTÉS DES TERRITOIRES.....34

ASSURER UNE CROISSANCE DURABLE 35

METTRE L'INNOVATION AU SERVICE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.....36

INDICATEURS 37

CORRESPONDANCE ESRS ET ENJEUX URBASOLAR 39

ÉDITO



Chères collaboratrices, chers collaborateurs, chers partenaires,

Je suis honoré de vous présenter notre premier rapport d'engagement sociétal et environnemental. Ce document reflète non seulement notre engagement en faveur du développement durable, mais aussi notre ambition de jouer un rôle de premier plan dans la transition énergétique, tant en France qu'à l'échelle européenne.

L'année 2024 marque un tournant décisif pour notre stratégie RSE. Nous avons défini des feuilles de route ambitieuses qui intègrent pleinement les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030.

Cette stratégie repose sur plusieurs atouts majeurs :

- Un engagement remarquable de notre groupe ;
- Nos centrales solaires, qui participent à la transition énergétique ;
- Une dynamique soutenue par une conviction profonde de l'importance des énergies renouvelables ;
- Une croissance saine, fondée sur la qualité de nos produits et des calculs robustes assurant la rentabilité de nos actifs ;
- Un management intégré à notre démarche RSE, assurant un pilotage maîtrisé ;

- Une innovation au service du Développement Durable ;
- L'écoute attentive de nos parties prenantes, internes et externes ;
- Une entreprise qui se développe tout en conservant une taille humaine, où les enjeux RSE sont portés et attendus par nos collaborateurs.

Cette première édition du rapport d'engagement sociétal et environnemental comprend aussi notre étude de matérialité. Elle nous met sur la voie d'une conformité à la CSRD pour plus de transparence, de comparabilité et d'intégration de la durabilité dans notre modèle économique.

Les énergies renouvelables sont cruciales pour la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique, et représentent un aspect essentiel de l'évolution de notre société face à la crise énergétique européenne et climatique mondiale.

Le solaire photovoltaïque, pertinent aussi bien écologiquement qu'économiquement, connaît et connaîtra une croissance exponentielle partout dans le monde. Il est donc promis à un changement d'échelle important et à la mise en place d'un marché de masse. Depuis notre intégration dans le groupe Axpo en 2019, nous avons travaillé sans relâche pour renforcer notre position d'acteur majeur du marché photovoltaïque. Nos ambitions sont claires : développer des solutions énergétiques durables et répondre efficacement aux défis climatiques et énergétiques actuels. Nos projets de centrales solaires démontrent notre engagement à produire de l'énergie de manière responsable et durable.

Pour conclure, je tiens à remercier nos collaborateurs, parties prenantes et toutes les personnes qui, quotidiennement s'engagent et œuvrent pour un monde plus équitable et durable. Nous savons qu'il y a encore beaucoup à faire, mais je suis persuadé qu'avec notre ténacité, nous surmonterons ensemble les obstacles et continuerons à œuvrer pour un avenir énergétique responsable.

Antoine Millioud – Président d'Urbasolar

URBASOLAR, EXPERT EUROPÉEN DU PHOTOVOLTAÏQUE



Urbasolar est une filiale du groupe Axpo, depuis 2019.

Axpo Holding AG possède une expérience de plus de 100 ans dans la production et la fourniture d'énergie. Aujourd'hui, Axpo fournit des produits et des services à environ 3 millions de personnes et des milliers d'entreprises clientes dans plus de 30 pays européens, en Asie et aux États-Unis, grâce à l'engagement de plus de 7 000 personnes.

Plus grand producteur suisse d'énergie décarbonée renouvelable, le groupe renforce son rôle de leader de la transition énergétique en investissant dans le stockage par batteries et l'hydrogène, et en se concentrant sur l'expansion des énergies renouvelables au niveau international.

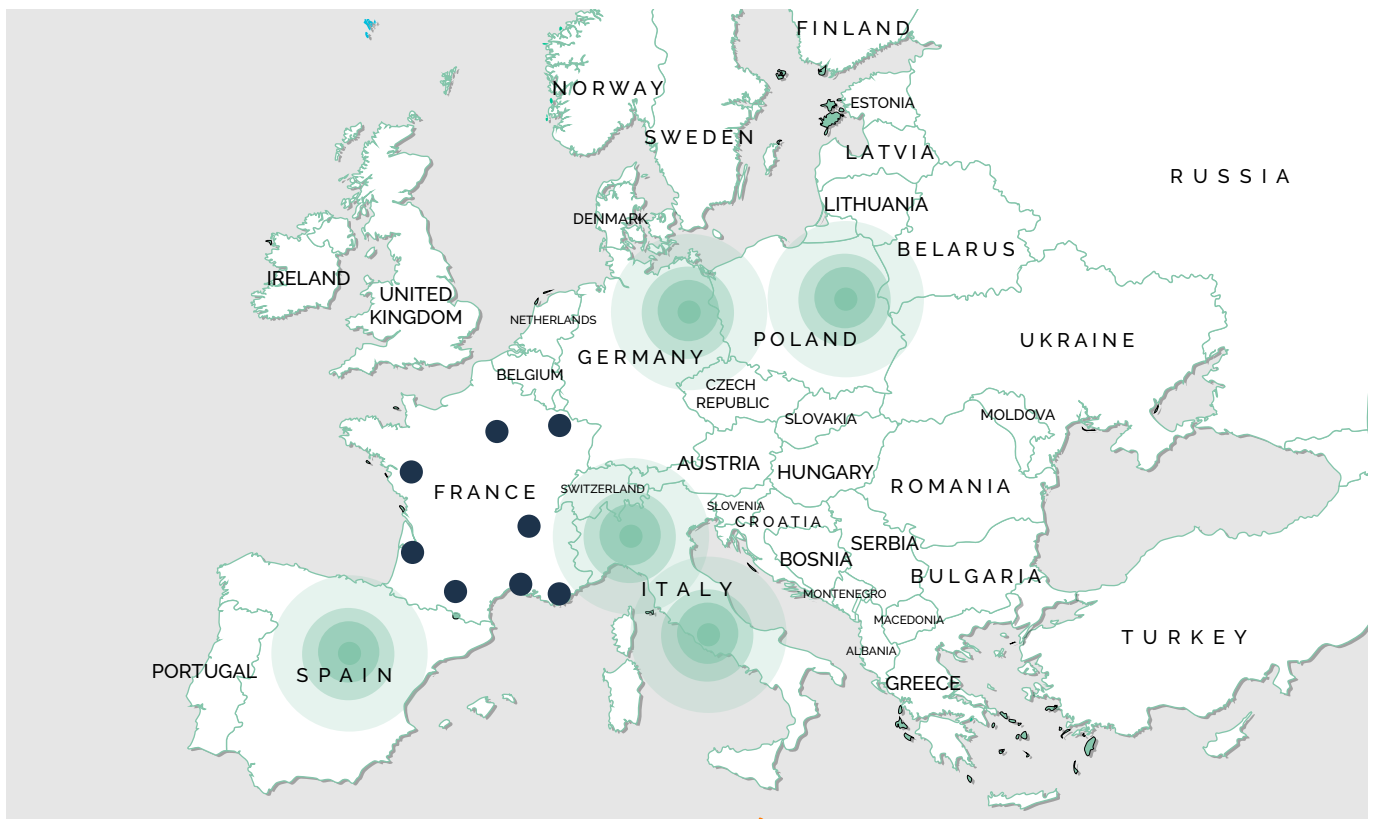
Urbasolar est aujourd'hui la plateforme de développement de référence de l'énergie photovoltaïque pour Axpo.

Nous produisons une électricité renouvelable et pour cela développons, construisons et exploitons des centrales photovoltaïques de grande puissance, au sol, sur plans d'eau, en ombrières de parkings, en toitures, sur des serres, en France et en Europe.

Nous visons à élargir notre présence en Allemagne, Espagne, Italie et Pologne. Pour y parvenir, nous sommes engagés dans un processus de transformation de l'entreprise afin de répondre aux défis de cette expansion, structurant nos opérations dans les pays où nous prévoyons une présence à long terme.

Urbasolar, certifié ISO 9001 et 14001 en France, est engagé dans un Système de Management de la Qualité et Environnemental (SMQE), avec pour objectif de poursuivre une politique d'amélioration continue et d'orientation client dans l'entreprise, qui place les enjeux environnementaux au cœur de notre développement.

En tant que Constructeur Contractant Général certifié AQPV, nous pilotons la réalisation de l'ensemble des missions nécessaires à la bonne réalisation de la centrale photovoltaïque, depuis les études de conception jusqu'à la réception et la mise en œuvre des garanties constructeur. Disposant d'un Plan d'Assurance Qualité, nous nous engageons à délivrer des ouvrages répondant aux plus hautes exigences de qualité, selon des normes reconnues internationalement.



GOVERNANCE

Le groupe Axpo est l'actionnaire d'Urbasolar. Il est structuré autour de trois principales « Business Areas » :

- Production & Distribution ;
- Négoce & Vente ;
- CKW.

Production & distribution

Le domaine d'activité Production et Distribution exploite le portefeuille de centrales électriques d'Axpo (énergie nucléaire, énergie hydraulique, gaz, nouvelles énergies) et les réseaux de distribution. Il est également responsable de l'optimisation continue du portefeuille de centrales et des investissements ciblés dans de nouvelles capacités de centrales et de réseaux, ainsi que de l'expansion des activités liées à l'hydrogène et au stockage en batterie.

Négoce & vente

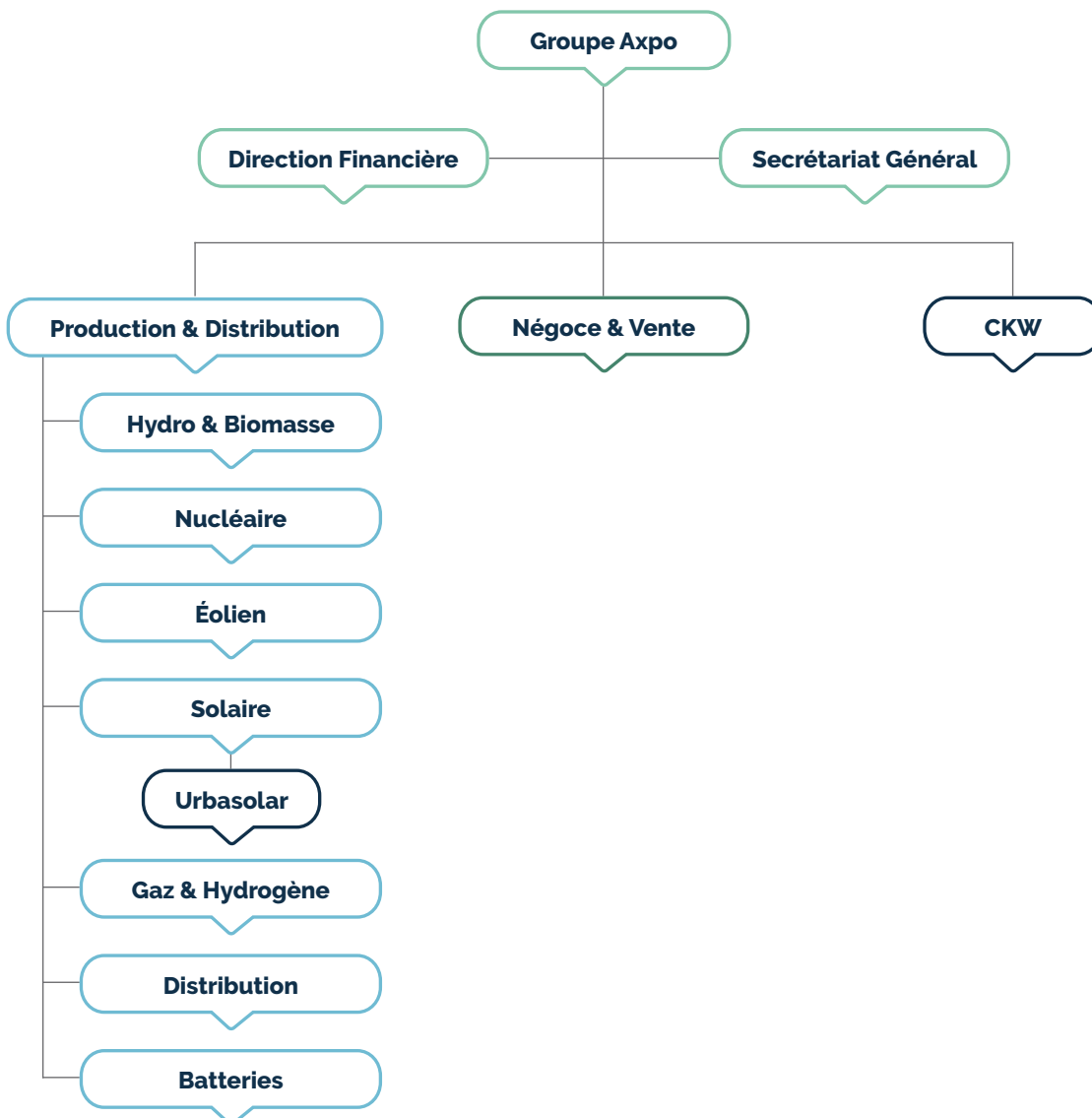
Le secteur Négoce & Vente s'occupe du commerce de l'énergie par l'intermédiaire de ses filiales internationales.

Il négocie des volumes d'énergie physique et des produits financiers liés à l'énergie sur tous les principaux marchés européens de l'énergie. En tant que principal fournisseur indépendant de services d'origination, il développe des produits et des solutions énergétiques sur mesure pour ses clients - des particuliers et des PME aux grands clients industriels - et pour les producteurs d'électricité, en particulier à partir de sources d'énergie renouvelables.

CKW

CKW, filiale d'Axpo, est le principal fournisseur de services énergétiques de Suisse centrale. Elle propose aux particuliers, aux entreprises et au secteur public des services complets tout au long de la chaîne de création de valeur, de la turbine à la prise de courant.

Urbasolar fait partie intégrante de la division Production & Distribution, et représente la sous-division solaire ; Antoine Millioud en assure la présidence.



CHIFFRES CLÉS URBASOLAR



526
collaborateurs



23
nationalités



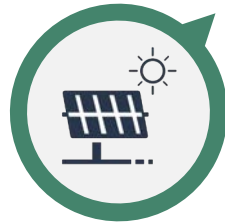
5 pays
présence européenne
du groupe



1 Milliard d'€
d'investissements
réalisés



1.3 GW
mis en service



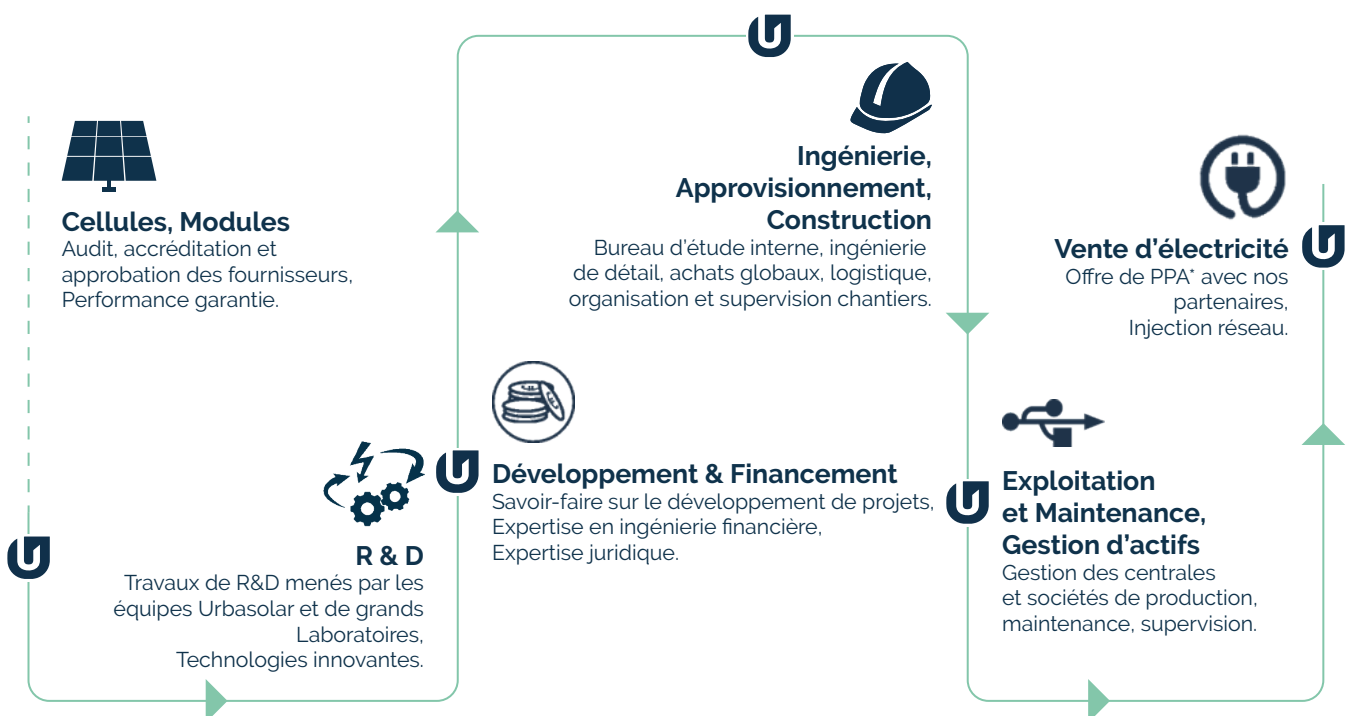
76 560 t de CO₂
évités grâce à la
production électrique de
nos centrales*

* pour l'exercice 2023-2024

NOTRE PRÉSENCE SUR LA CHAÎNE DE VALEUR

Urbasolar a débuté son activité avec des installations photovoltaïques sur les toitures. Progressivement, l'entreprise s'est diversifiée en offrant des centrales photovoltaïques au sol de grande envergure, des installations photovoltaïques flottantes, des ombrières

de parking et des serres photovoltaïques. Initialement entreprise d'EPC, Urbasolar s'est transformée pour inclure le développement de projets, le financement ainsi que l'exploitation et la maintenance. Aujourd'hui, Urbasolar intervient sur une large part de la chaîne de valeur.



* PPA : Power Purchase Agreement

NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

Nos ressources

Nos équipes

- **526** collaborateurs ;
- **35** domaines de compétences.

Expertise

- **17** ans d'existence ;
- Spécialiste solaire ;
- **700** centrales construites ;
- **1.3 GW** mis en service.

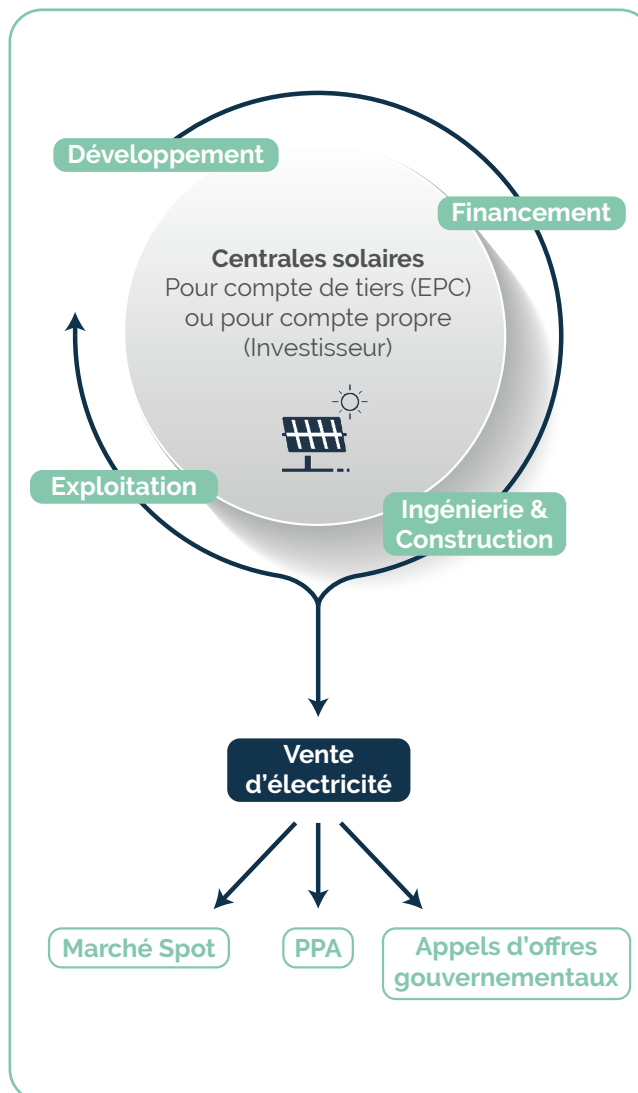
Capacité financière

- Appartenance au groupe Axpo.

Piliers RSE

- Planète ;
- Humain ;
- Principes ;
- Progrès.

Nos métiers



Notre création de valeur

Pour la planète

- **76 560 t** de CO₂ évitées ;
- **79.25 %** de déchets valorisés ;
- **355 000** foyers français alimentés en électricité verte (par nos centrales construites) ;
- **5** partenariats de R&D sur la biodiversité ;
- **266 MW** de nouvelles centrales solaires construites.

Pour les femmes et les hommes

- **92.0 %** de CDI ;
- **7 440** heures de formation ;
- **90** : indice égalité professionnelle H/F ;
- **998 000 €** versés aux salariés au titre de l'intéressement ;
- **35.0 %** de femmes managers (*pour 37.0 % de femmes au sein de l'organisation*) ;
- **32** alternants, soit **6.8 %** des effectifs.

Pour la société

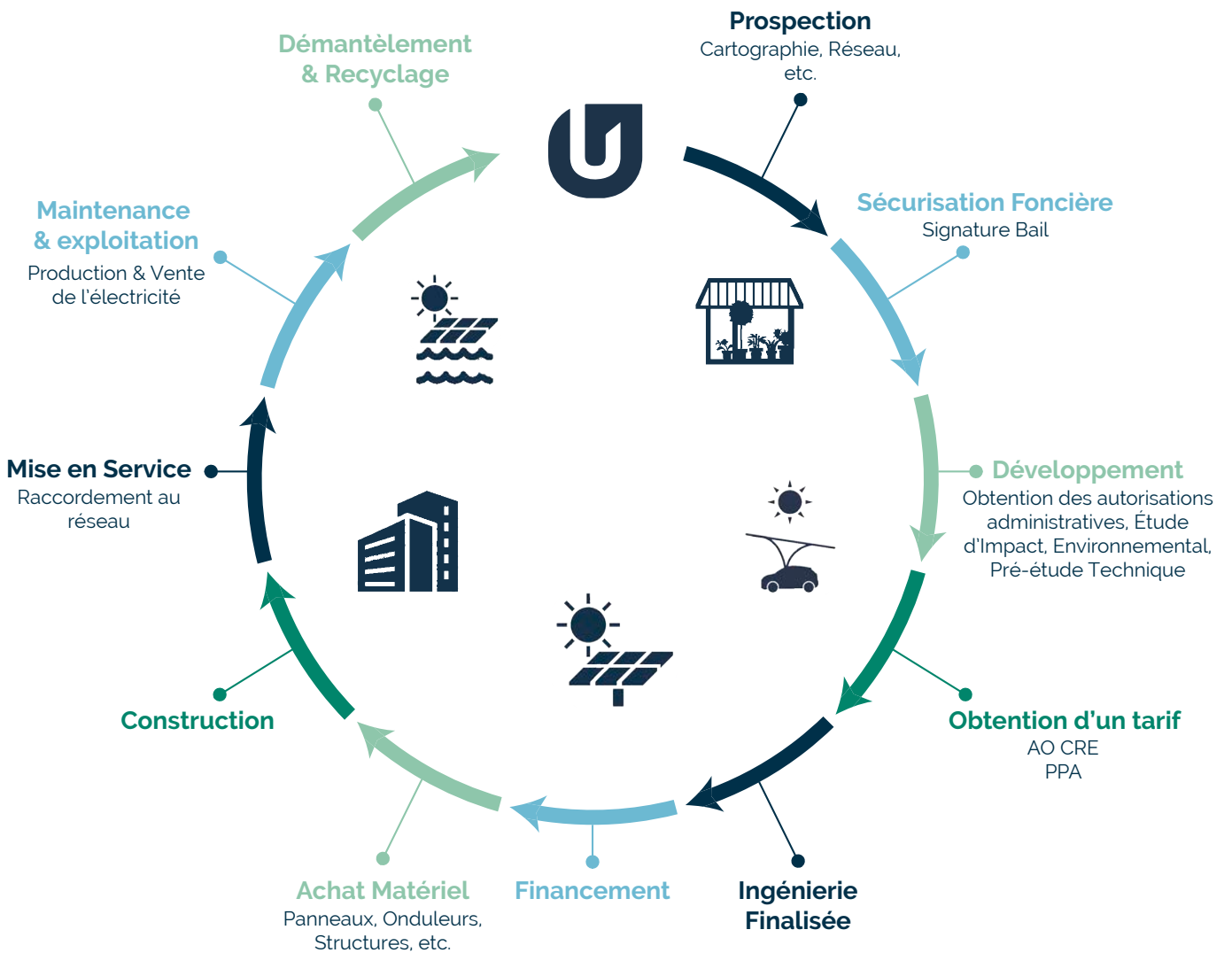
- **24** projets financés au travers du crowdfunding ;
- **3** collectivités entrées au capital de nos projets ;
- **2** associations soutenues au travers de notre programme Solidarity.

Chiffres pour l'année fiscale 2023-2024

CYCLE DE VIE D'UN PROJET

Le développement d'un projet solaire photovoltaïque est complexe et fait intervenir de nombreuses compétences. Urbasolar est organisé de façon à couvrir toutes les étapes avec ses propres équipes et assure le recyclage

des composants d'une centrale auprès d'organismes agréés, comme notamment Soren pour les modules photovoltaïques.



L'ÉNERGIE, UN ÉLÉMENT ESSENTIEL DE LA RSE



2023 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée, « l'effondrement climatique a commencé » déclarait le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, dans un communiqué. Les records de température enregistrés ont eu de graves conséquences un peu partout sur la planète avec une intensification des sécheresses, des précipitations intenses, des inondations, des incendies ou encore des cyclones tropicaux. Ces phénomènes exceptionnels qui tendent à se multiplier impactent aussi la qualité de l'air, avec des répercussions sur la santé humaine, les écosystèmes, l'agriculture et bien évidemment sur la vie quotidienne.

En 2022, 71.6% des émissions de GES¹ provenaient de la combustion des énergies fossiles.

En 2023, les émissions mondiales de CO₂ liées à l'énergie ont augmenté de 1.1%, soit une hausse de 410 millions de tonnes (Mt) à comparer à une augmentation de 490 millions de tonnes en 2022 (1.3%)². La forte sécheresse qui a entraîné une baisse de la production d'énergie hydroélectrique, provoquant une augmentation des émissions d'environ 170 Mt³, a empêché une baisse des émissions dans le monde.

La transition énergétique s'impose plus que jamais à nos économies et le solaire photovoltaïque a un rôle majeur à y jouer.

En 2023, plus de 75.0%⁴ de toutes les nouvelles technologies d'électricité renouvelable installées dans le monde ont été d'origine solaire (en puissance). Ses performances techniques, sa compétitivité, son accessibilité ainsi que sa facilité d'installation comparées à d'autres énergies font de l'énergie solaire un outil incontournable de la lutte contre le réchauffement climatique et de ses conséquences.

Ce pivot vers des sources d'énergie renouvelable est essentiel non seulement pour réduire les émissions de

CO₂, mais aussi pour assurer une croissance durable à long terme, et de nombreux pays l'ont compris. À commencer par l'Union Européenne qui au travers de son programme Fit for 55, s'est engagée à réduire de 55.0% ses émissions à 2030, grâce notamment au développement des énergies renouvelables avec un objectif (relevé en novembre 2023) de 42.5% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique.

L'activité d'Urbasolar contribue activement à l'atteinte de ces objectifs. En installant des centrales solaires photovoltaïques, le groupe permet la production d'une énergie plus durable, limitant fortement les émissions de CO₂. De 2019 à 2023, les émissions dues à l'énergie ont augmenté d'environ 900 Mt⁵. Sans le développement accru de technologies d'énergie propre - dont solaire photovoltaïque, éolien et nucléaire - elles auraient triplé. Nous voyons là une opportunité pour notre groupe de se développer et de contribuer en Europe à la lutte contre le réchauffement climatique et l'émission de gaz à effet de serre. Mais aussi de favoriser une production locale d'électricité, renforçant ainsi la dynamique territoriale dans les régions où les installations sont mises en place. En investissant dans la formation des travailleurs de demain, nous préparons une main-d'œuvre qualifiée et prête à relever les défis énergétiques futurs.

Notre politique RSE est guidée par cette ambition.

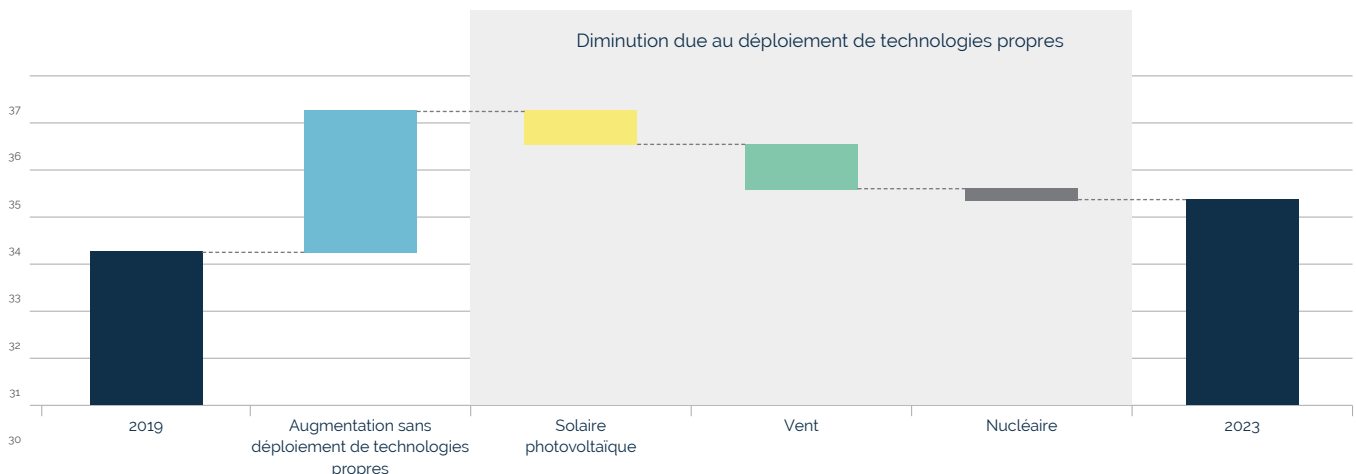
En 2023,

+ de 75.0%

de toutes les nouvelles technologies d'électricité renouvelable installées dans le monde ont été d'origine solaire (en puissance).

1 : Source Union Européenne
2-3-4-5 : Source IEA, IEA PVPS

Variation des émissions de CO₂ dues à la combustion d'énergie et des émissions évitées grâce au déploiement de principales technologies propres, 2019-2023 - Monde



Source : IEA PVPS

LA RSE AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE

Notre croissance ne peut se construire sans respect de l'environnement, équité sociale et responsabilité sociétale. Notre démarche RSE s'appuie sur ces fondements et définit la nature des relations que nous opérons avec nos parties prenantes. Ces principes sont au cœur de

notre stratégie et guident chaque jour nos équipes dans l'accomplissement de leurs missions.

Nous entendons opérer notre développement dans une approche durable et responsable.

NOTRE MISSION

« Contribuer activement à la transition énergétique en ajoutant de manière dynamique de nouvelles capacités photovoltaïques en Europe ».

NOS VALEURS

Be a leader

Montrer l'exemple

Agir comme un modèle. S'efforcer de donner le meilleur de soi-même. Prendre de la hauteur, créer de l'énergie et inciter les autres à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Assumer ses responsabilités

Assumer la responsabilité de ses actions. Être transparent, encourager la responsabilisation et l'engagement commun.

Créer de la valeur ajoutée

Partager ses connaissances et son expertise. Reconnaître la contribution des autres et s'en inspirer. Fixer des objectifs ambitieux et tangibles et faire en sorte qu'ils soient atteints.

Make it happen

Travailler en équipe

Faire appel aux bonnes personnes et garantir une collaboration entre tous les secteurs et tous les niveaux hiérarchiques. Créer des défis pour soi-même et les autres afin de repousser les limites et exploiter son plein potentiel.

Créer des solutions et des opportunités

Surmonter les obstacles et saisir les opportunités. Célébrer le succès et accepter l'échec comme source d'apprentissage.

Agir avec esprit d'entreprise et obtenir des résultats

Fournir des résultats tangibles et mesurables en veillant à garantir l'équilibre entre les opportunités et les risques. Évaluer les coûts et les bénéfices. S'en tenir à ses décisions et contribuer au succès.

Create the future

Adopter une culture du résultat

Fixer des priorités claires et utiliser les ressources là où elles créent un impact positif et durable. Rechercher la simplicité.

Expérimenter et innover

Tirer parti de la créativité et déployer les ressources pour améliorer et développer la croissance. Oser expérimenter. Trouver de nouveaux moyens de créer de la valeur ajoutée.

Dépassez les attentes des clients

Adopter une approche orientée client visant à le satisfaire.

Care about people

Communiquer de manière proactive, directe et respectueuse

Oser exprimer son opinion et dire ce que l'on pense. Faire preuve d'ouverture face à la diversité des opinions et des perspectives.

Accepter les feedbacks

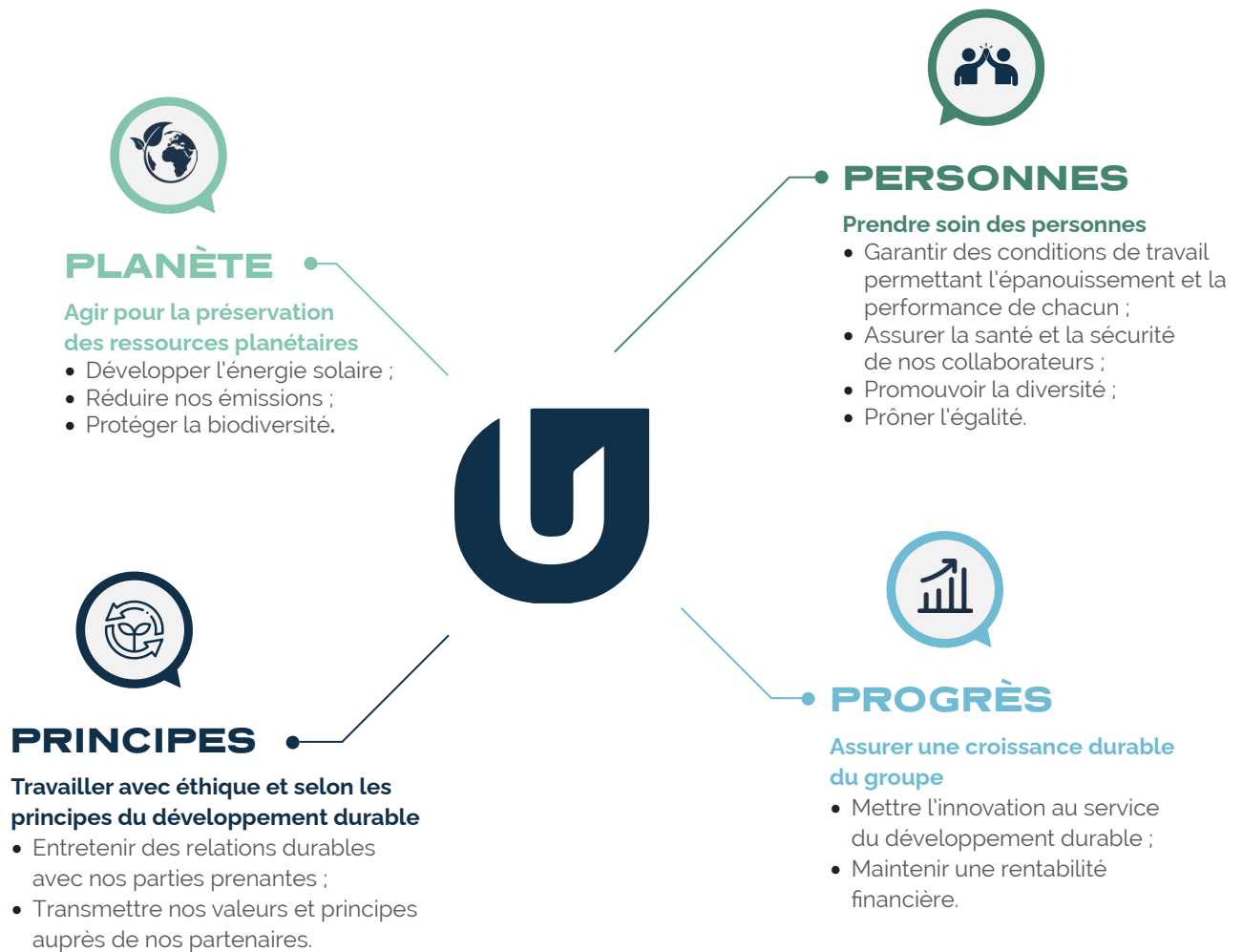
Donner et demander un retour d'information franc et constructif. Écouter, apprendre, évoluer et encourager les autres à faire de même.

Agir avec empathie

S'intéresser sincèrement aux gens et prendre au sérieux leurs idées. Se mettre à leur place. Créer un environnement sûr et ouvert où les feedbacks et les expériences sont les bienvenus.

NOS ENGAGEMENTS RSE

Nos engagements en matière de responsabilité sociétale et environnementale reposent sur quatre axes principaux, reflétant notre détermination à baser notre croissance sur des principes de développement durable.



ENGAGEMENTS DANS DES INITIATIVES COLLECTIVES

Urbasolar participe à différentes initiatives collectives, avec pour ambition d'apporter sa contribution à la mise en œuvre de pratiques innovantes et responsables.

Tout d'abord, via le Syndicat des Énergies Renouvelables (SER), dont Urbasolar est membre depuis la création de l'entreprise. La société y manifeste son engagement par des actions concrètes lors de discussions avec l'État, aidant ainsi à bâtir une industrie européenne solide.

Urbasolar adhère aussi à la Plateforme Verte et participe à plusieurs groupes de travail afin de promouvoir des

pratiques environnementales exemplaires au sein de la filière.

Nous participons également au comité de certification d'AQPV, marque gage de mise en œuvre de pratiques d'excellence en matière de qualité.

Enfin, l'entreprise fait partie des membres fondateurs de SOREN (éco-organisme français en charge du traitement des modules photovoltaïques en fin de vie) et en est un des administrateurs depuis lors.

CONTRIBUTION AUX ODD

Urbasolar prend des engagements pour contribuer à son échelle, à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). Ces engagements sont détaillés plus loin dans ce rapport.

| Engagements Urbasolar | Enjeux Matériels | ODD |
|---|--------------------------------------|--|
| Agir aux cotés des territoires | Responsabilité Territoriale |     |
| Assurer la santé et la sécurité de nos collaborateurs et parties prenantes | Santé & Sécurité |  |
| Connaître la biodiversité, la conserver et la restaurer durablement | Biodiversité |   |
| Développer massivement l'énergie solaire | Climat Energie |   |
| Être un employeur attractif et responsable | Attractivité & retention des talents |  |
| Faire de la diversité une richesse, de l'inclusion une force et de l'égalité une exigence | Egalité Diversité |  |
| Favoriser la réutilisation, le réemploi et le recyclage de nos ressources | Economie Circulaire |   |
| Garantir la protection des données de nos partenaires/collaborateurs | Cybersecurité |  |
| Minimiser les impacts environnementaux et sociétaux de nos achats, et favoriser les bonnes pratiques en termes d'éthique et de droits humains | Achats Responsables |        |
| Proposer des conditions de travail favorisant l'épanouissement et la performance des collaborateurs | QVCT |  |
| Offrir des services et produits de qualité | Qualité & relation Client |  |
| Partager nos valeurs avec l'ensemble de nos parties prenantes | Ethique des Affaires |  |
| Développer les compétences et l'employabilité, promouvoir les talents | Développement des Compétences |   |
| Réduire notre empreinte, protéger notre planète | Climat Energie |    |

PARTIES PRENANTES & MATRICE DE MATÉRIALITÉ

CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES

Les parties prenantes qui entourent Urbasolar ont un intérêt ou une influence sur les activités et les résultats de l'entreprise. Compte tenu de la variété des secteurs dans lesquels opère l'entreprise, elles sont de nature diverse et constituent un panorama très hétéroclite qu'il convient de considérer chacune dans sa spécificité.

Urbasolar s'efforce d'engager le dialogue avec ses parties prenantes, de solliciter leur avis sur ses initiatives, de répondre à leurs besoins et de générer une valeur partagée avec elles.

PARTENAIRES DE LA CHAÎNE DE VALEUR

- Clients ;
- Fournisseurs ;
- Partenaires techniques ;
- Prestataires externes ;
- Partenaires financiers et juridiques ;
- Banques/investisseurs.

PARTIES PRENANTES INTERNES

- Actionnaire (AXPO) ;
- Comité Exécutif ;
- Managers ;
- Représentants du Personnel ;
- Collaborateurs.

PARTENAIRES LOCAUX, INFLUENCEURS SOCIAUX

- Collectivités ;
- Riverains & associations ;
- Syndicats professionnels/Groupements sectoriels ;
- Organismes de formation & acteurs du monde scientifique ;
- Chambres d'agriculture ;
- Médias.

RÉGULATEURS, AUTORITÉS PUBLIQUES

- Administrations - Services de l'État ;
- Régulateurs du secteur de l'énergie.

ETUDE DE MATÉRIALITÉ

L'étude de matérialité avait pour objectif de repérer les enjeux les plus cruciaux pour Urbasolar et ses parties prenantes, en tenant compte des impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance ainsi que des répercussions économiques.

Avec le soutien d'un cabinet de conseil externe, une démarche participative a été menée, combinant plusieurs sources de données et méthodes d'analyse.

- **Modalités de dialogue avec les parties prenantes pour la matérialité d'impact :**

- Une enquête auprès de l'ensemble des collaborateurs, qui a recueilli plus de 250 réponses, soit un taux de participation supérieur à 50.0% ;

- Des entretiens individuels avec des experts internes, représentant les différentes directions et métiers d'Urbasolar ;

- Des entretiens individuels avec des parties prenantes externes, couvrant les différentes typologies (grands groupes, entreprises, agriculteurs, fournisseurs, etc.), ainsi que des acteurs institutionnels, associatifs ou académiques (syndicats professionnels, chambres d'agriculture, etc.) ;

- Un benchmark sectoriel, basé sur l'analyse des rapports annuels et extra-financiers des principaux concurrents et partenaires d'Urbasolar.

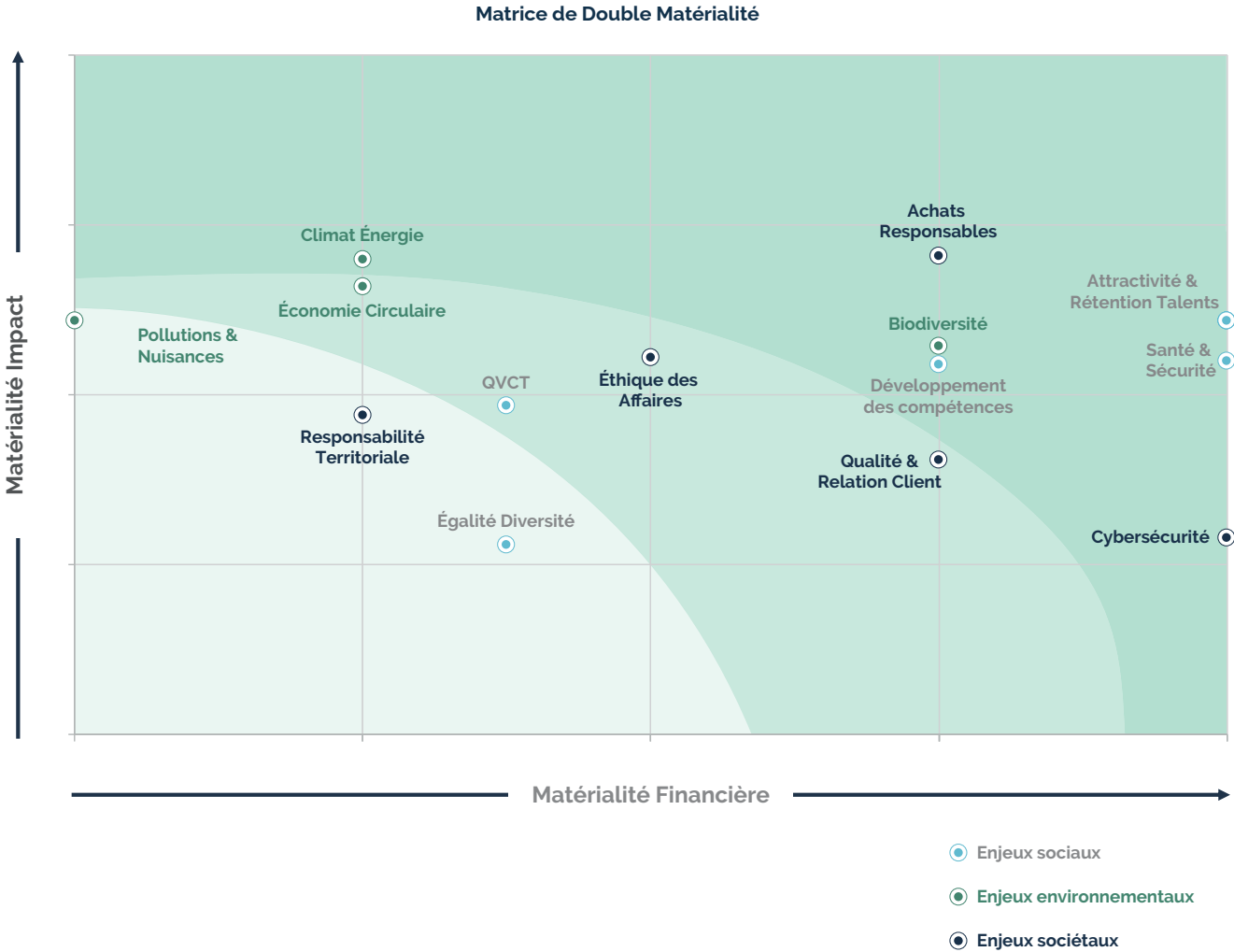
• Pour la matérialité financière :

- Un groupe de travail incluant le comité de pilotage RSE et le Directeur Général Finances a été mis en place afin d'évaluer les impacts économiques de chaque enjeu sur l'activité d'Urbasolar.

Les résultats de cette démarche ont permis d'identifier 14 enjeux matériels et de construire une matrice de double

matérialité, qui constitue désormais un outil stratégique pour orienter les actions et les priorités d'Urbasolar en matière de responsabilité sociétale.

Les enjeux matériels présentés ici sont spécifiques à Urbasolar. Le groupe Axpo travaille actuellement à l'élaboration d'une matrice de double matérialité au niveau du groupe, dans laquelle les enjeux d'Urbasolar seront reflétés.



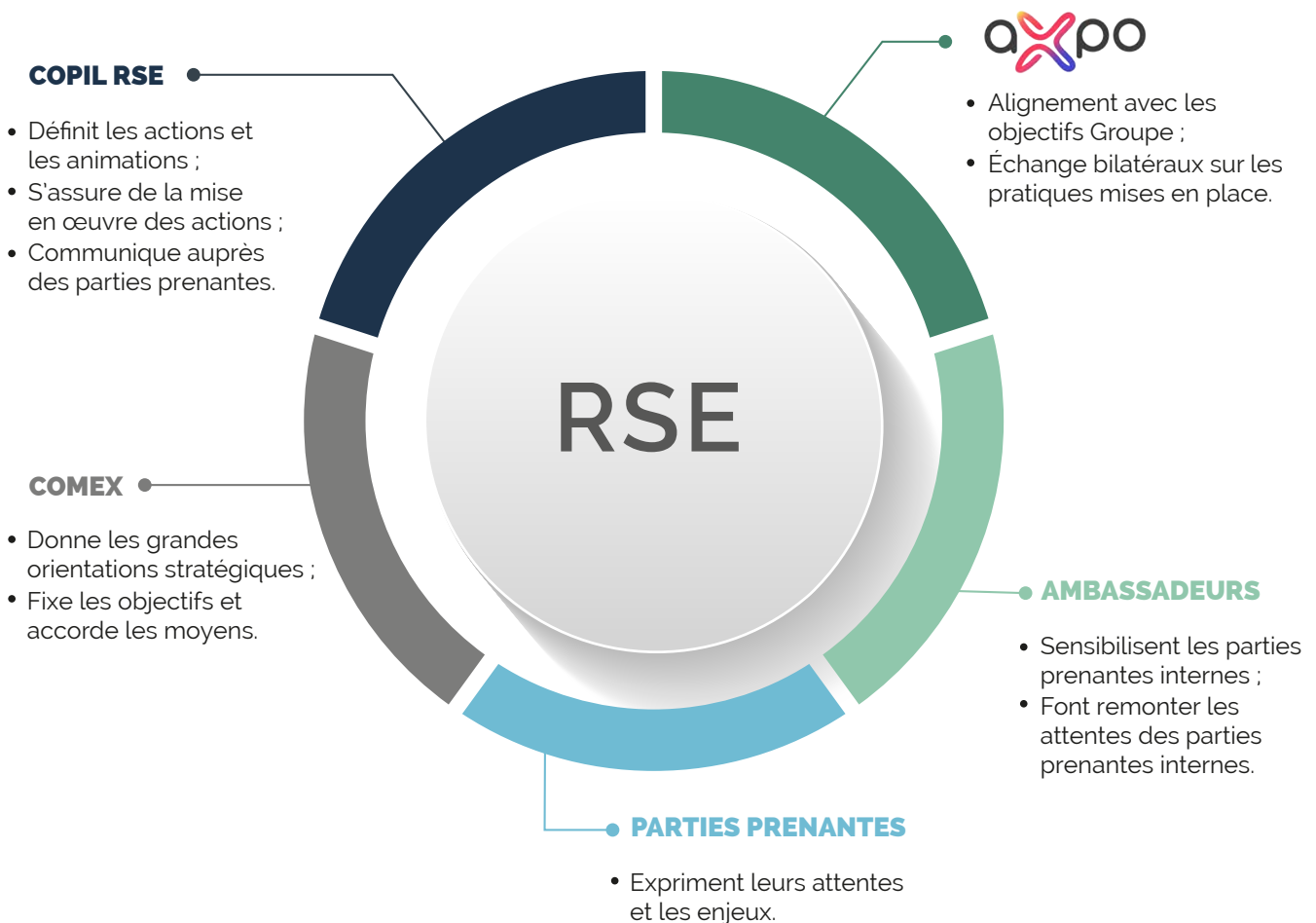
ENGAGEMENTS & ACTIONS

GOVERNANCE & ORGANISATION

La RSE est pilotée par une équipe dédiée composée d'une Directrice RSE, rattachée au Directeur QHSE, et de 2 chargées de RSE. La Directrice RSE définit la politique RSE, élabore les feuilles de route et en assure le pilotage. Les chargées de RSE mettent en œuvre les actions, et animent la démarche RSE dans les différents départements d'Urbasolar.

Notre organisation s'appuie sur :

- Le comité exécutif (Comex) ;
- Le comité de pilotage RSE, composé du Directeur QHSE, de la Directrice RSE et de deux membres du Comex. Le Copil RSE se réunit 4 fois/an ;
- Les ambassadeurs, répartis dans les différents départements de l'entreprise. Le groupe de travail se réunit à minima 4 fois/an ;
- L'équipe Sustainability du groupe Axpo. Les échanges ont lieu 6 fois/an.



Les feuilles de route ont été minutieusement exposées aux collaborateurs du groupe ainsi qu'au CSE (Comité Social et Économique) lors de webinaires dédiés. De plus,

nous visons à consulter nos parties prenantes internes chaque année pour recueillir leurs attentes et évaluer leur satisfaction concernant la politique RSE de l'entreprise.

AGIR POUR LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES PLANÉTAIRES



CONNAÎTRE LA BIODIVERSITÉ, LA CONSERVER ET LA RESTAURER DURABLEMENT



Le développement de toute centrale solaire appelle à une exemplarité dans le respect de la biodiversité, des ressources naturelles, du patrimoine et des paysages du territoire sur lequel elle s'implante.

Pour l'ensemble des sites éligibles à la construction d'un parc solaire, Urbasolar réalise une étude d'impact ayant pour fil conducteur la doctrine Éviter, Réduire et Compenser (ERC). Cette étude permet au maître d'ouvrage :

- de concevoir un projet respectueux de l'environnement en lui fournissant des informations de nature à améliorer la qualité de son projet et à favoriser son insertion dans l'environnement ;
- d'éclairer l'autorité chargée de l'instruction de la demande d'autorisation sur la décision à prendre ;
- d'informer le public et faciliter sa participation à la prise de décision.

Elle apporte parmi d'autres thématiques, des éléments concernant la faune et la flore présentes sur le site ainsi que l'usage du territoire par ces espèces.

Pour chacun de nos projets nous nous appuyons sur la doctrine ERC. Voici les objectifs qu'elle remplit.

- **Éviter** : l'évitement est le principal objectif dans le développement de nos projets. Depuis la sélection des sites d'implantation en amont des projets jusqu'à l'exploitation de nos centrales nous veillons à l'intégrité des espaces sensibles recensés.
- **Réduire** : lorsqu'une zone d'enjeu écologique ne peut pas être évitée nous limitons au maximum notre impact sur celle-ci via un suivi environnemental de chantier et l'application de mesures conservatrices.
- **Compenser** : Si nous ne parvenons pas à éviter ou réduire notre impact sur l'environnement du projet, nous devons le compenser par la favorisation de biodiversité sur un environnement similaire à celui impacté. La compensation écologique vise à générer des gains de biodiversité supérieurs aux pertes qui n'ont pas pu être évitées ou réduites.

Notre ligne de conduite vise l'excellence écologique. Sur chacune de nos centrales, nous mettons en place les mesures nécessaires au maintien ou à l'amélioration des habitats naturels. Nous appliquons et suivons ces mesures afin de s'assurer de leur effet bénéfique sur la biodiversité proche de nos sites. 96,0% de nos centrales

au sol en exploitation ont fait l'objet de mises en place d'aménagements écologiques. En moyenne, Urbasolar en déploie 5 différents par centrale. Ils sont de plusieurs natures, tels que :

- Ensemencement post travaux de prairies fleuries et mellifères ;
- Plantation de haies favorables aux oiseaux et mammifères et/ou d'essences locales adaptées aux conditions climatiques locales ;
- Création de merlons végétalisés ;
- Implantation de nichoirs pour l'avifaune et les chiroptères ;
- Création d'abris à reptile (hibernaculum/ refuges en pierre) et de sites de ponte ;
- Aménagement de zones humides (mares, noues, dépressions humides), etc.

Grâce à nos suivis écologiques annuels et les préconisations associées, nous visons l'amélioration écologique continue de nos centrales.

Ces actions sont pilotées par notre pôle Environnement, qui comprend notamment deux écologues dont les missions consistent à s'assurer de la bonne prise en compte des sujets biodiversité en phase conception, de suivre les aménagements prévus en phase construction et de maintenir les fonctionnalités écologiques au droit de nos centrales en analysant et compilant les rapports écologiques annuels en phase exploitation.

NOS ACTIONS

Entreprise Engagée pour la Nature

Fin 2023, Urbasolar a rejoint le programme « Entreprises Engagées pour la Nature », initié par le ministère de la Transition Ecologique. Il est porté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). En rejoignant ce programme nous nous engageons notamment à :

- Agir concrètement sur notre chaîne de valeur, notre processus de production ou encore dans nos décisions d'investissements afin de réduire nos impacts et pressions sur la biodiversité ;
- Fédérer, sensibiliser et former nos salariés, clients, fournisseurs et partenaires pour favoriser une prise de conscience des dangers qui pèsent sur la biodiversité ;
- Inspirer et essaimer en partageant notre expérience et nos bonnes pratiques.

Urbasolar a présenté un plan complet, comprenant diverses initiatives en faveur de la biodiversité, s'étalant sur une période de quatre ans (2024 à 2027). Ce programme a reçu l'approbation de l'OFB en avril 2024. Un groupe de travail a été formé en interne pour réaliser ces engagements.



Partenariats Scientifiques

Nous avons établi plusieurs collaborations scientifiques avec des partenaires externes, tels que des bureaux d'études spécialisés et des laboratoires publics, pour réaliser des recherches sur les effets possibles des centrales photovoltaïques sur la biodiversité. Ces études ont pour objectif de nous éclairer sur les possibles impacts, positifs ou négatifs, de nous apporter de nouvelles pistes d'actions et participent à l'effort commun de l'ensemble de la branche ENR pour la conservation de l'environnement.

Elles analysent notamment les impacts :

- Sur les sols ;
- Sur l'avifaune ;
- Sur le lézard ocellé ;
- Sur les pollinisateurs sauvages.

Nous participons également à un programme de recherche avec l'IMBE (Institut Méditerranéen de la Biodiversité et d'Ecologie) qui comprend une étude sur deux de nos centrales et analyse l'impact des modes de gestion sur la biodiversité des sols, en particulier les micro-organismes. Nous collaborons aussi au programme de recherche Solake du CNRS sur les centrales flottantes, qui vise à évaluer les impacts physico chimiques de ces centrales sur les plans d'eau, incluant une étude sur l'ichtyofaune et le phytoplancton.

Tous ces partenariats ont pour objectif de parfaire notre connaissance des milieux dans lesquels nous opérons. En adoptant une démarche d'amélioration continue, nous visons à approfondir notre compréhension des écosystèmes possiblement affectés par nos activités et à identifier des solutions innovantes pour minimiser notre empreinte écologique. Cette approche nous permet de continuer à progresser dans notre mission de protection de la biodiversité, en intégrant les résultats de nos recherches pour adapter nos pratiques et renforcer nos engagements environnementaux.

Participation à des groupes de travail collectifs

Urbasolar participe à plusieurs groupes de travail sur la biodiversité dont ceux du SER (Syndicat des Energies Renouvelables) et de la Plateforme Verte, une association lancée en 2018 rassemblant les acteurs de la Transition Energétique afin de mener des actions concrètes et d'accélérer les projets.

Sous l'impulsion de France Agrivoltaïsme, au sein du groupe de travail AgriPV/Biodiversité, nous travaillons pour proposer des projets en cohérence avec les objectifs

de conservation de l'environnement naturel et concilier activité agricole, production d'électricité et protection de la biodiversité. Pour cela, nous contribuons à l'élaboration d'un guide pour l'ensemble de la filière, avec notamment la création de fiches thématiques (une dizaine au total) sur différents sujets tels que le pâturage, les haies ou encore les zones humides.

En participant activement à ces groupes de travail, Urbasolar aspire à attribuer une importance stratégique accrue à la biodiversité en l'intégrant dans la gestion des risques et en contribuant aux objectifs communs. Cette implication reflète notre détermination à intensifier nos actions et nos engagements pour la protection de la biodiversité.

NOS ENGAGEMENTS

- Faire évoluer notre organisation afin de mieux prendre en compte l'enjeu biodiversité, en constituant notamment un comité de pilotage sur le sujet ;
- Poursuivre notre collaboration avec le monde scientifique pour comprendre et diminuer notre impact sur la biodiversité ;
- Soutenir la restauration de la biodiversité au travers d'actions volontaires et de mécénat ;
- Mener des actions de sensibilisation auprès de l'ensemble de nos collaborateurs et partenaires.

Urbasolar, partenaire de l'UNAF

Urbasolar, au travers d'un partenariat avec l'UNAF (Union Nationale des Apiculteurs Français) et d'un mécénat avec le FDNAP (Fonds de Dotation National pour les Abeilles et les Pollinisateurs), a choisi d'agir pour la sauvegarde des abeilles. En rejoignant le programme « Abeille, sentinelle de l'environnement » qui a pour objectif d'alerter le grand public sur la mortalité inquiétante des abeilles et de tenter de protéger aussi bien l'abeille, que l'apiculture qui en dépend, nous nous sommes engagés à respecter les grands principes de la charte du programme. Dans ce contexte, trois ruches ont été installées dans le jardin du siège social du groupe au printemps 2024, où nous avons réalisé des aménagements pour y accueillir des plantes mellifères. Afin de sensibiliser nos collaborateurs, nous avons offert à ceux qui le désiraient la possibilité de suivre l'apiculteur dans son travail.



« Ce petit message pour vous dire que je viens de passer 1h15 avec l'apiculteur, c'était vraiment super intéressant et il est adorable... Merci beaucoup de nous permettre de découvrir ce beau métier » - Marion B.

Au total, pour cette 1^{ère} année, nous avons récolté 50 kg de miel !

DÉVELOPPER MASSIVEMENT L'ÉNERGIE SOLAIRE



En produisant de l'énergie solaire renouvelable, Urbasolar participe activement à la lutte contre le changement climatique et contribue à la décarbonation de l'énergie.

En développant, construisant et exploitant des centrales solaires en Europe, nous réduisons le recours aux énergies fossiles et avons permis cette année d'éviter l'émission de 76 560 tonnes de CO₂. Ce montant représente la différence entre les émissions produites lors de la construction et l'exploitation de nos centrales et celles de l'intensité carbone du mix électrique du pays d'installation, sur la durée de vie de la centrale.

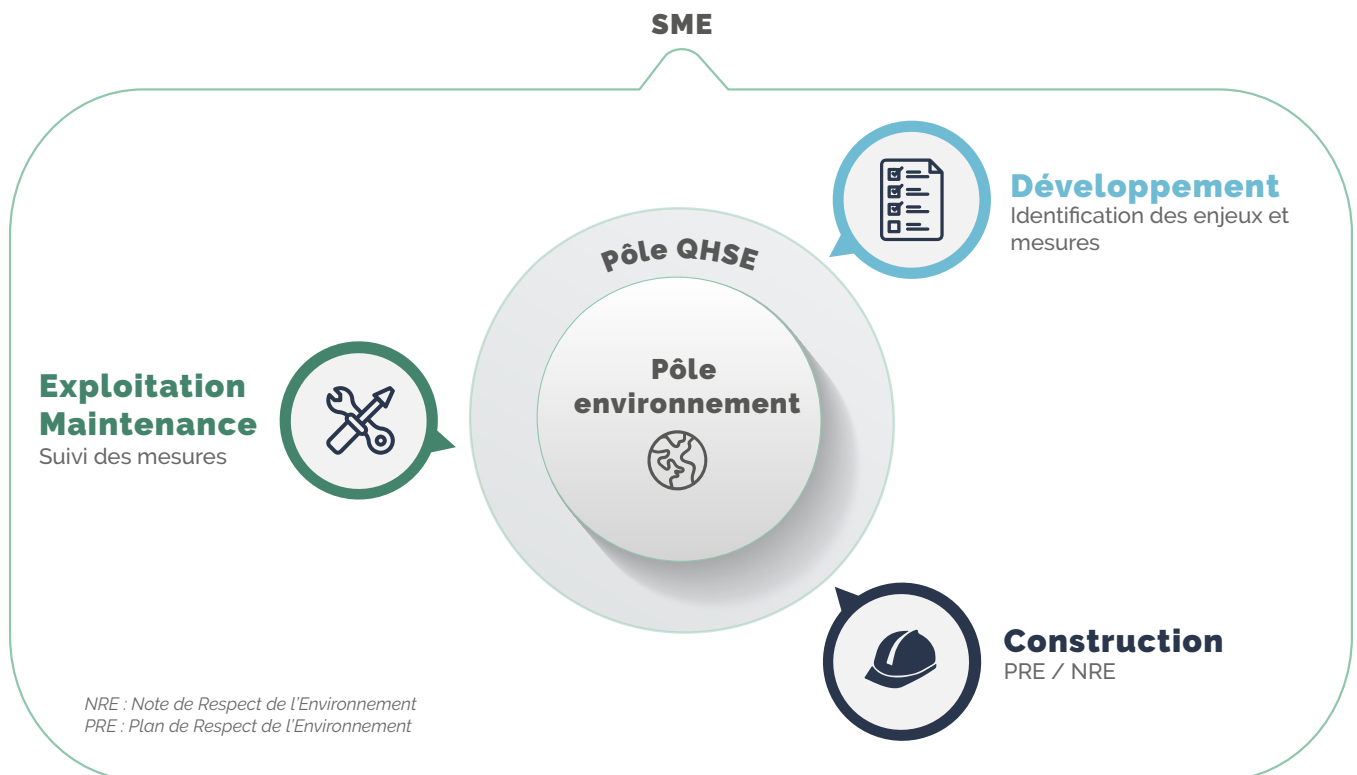
Nous travaillons à promouvoir l'énergie solaire pour accélérer la transition énergétique. Pour atteindre cet ambitieux objectif, nous devons nous concentrer sur plusieurs axes stratégiques, et assurer la rentabilité financière de nos projets.

Tout d'abord, nous devons réduire les impacts sur l'environnement de nos projets grâce à une optimisation

dès la conception de nos centrales. Cela inclut le choix de technologies performantes, qui non seulement augmentent l'efficacité énergétique, mais aussi minimisent les émissions de CO₂ et l'empreinte écologique par kilowattheure produit. Ceci passe par la recherche & développement que nos équipes mènent en interne, ainsi que par la mise en œuvre de plans d'action rigoureux fondés sur des évaluations environnementales et la gestion des gaz à effet de serre.

Nous gérons les défis environnementaux au sein de notre entreprise, effectuons des vérifications régulières et mettons en œuvre des solutions correctives si besoin. Notre certification ISO 14001 valide la robustesse de toutes ces démarches.

Par ailleurs, nous appliquons notre système de management environnemental (SME) à l'ensemble de nos projets, nous permettant de garantir une approche responsable et durable de notre développement.



Enfin, toutes ces démarches sont accompagnées d'actions de sensibilisation auprès de nos collaborateurs, actions que nous souhaitons étendre à l'ensemble de nos parties prenantes.

Urbasolar place les enjeux environnementaux au cœur du développement du groupe et voit dans chaque projet l'opportunité de mettre en place une action en faveur de l'environnement.

NOS ACTIONS

Réduire notre empreinte carbone

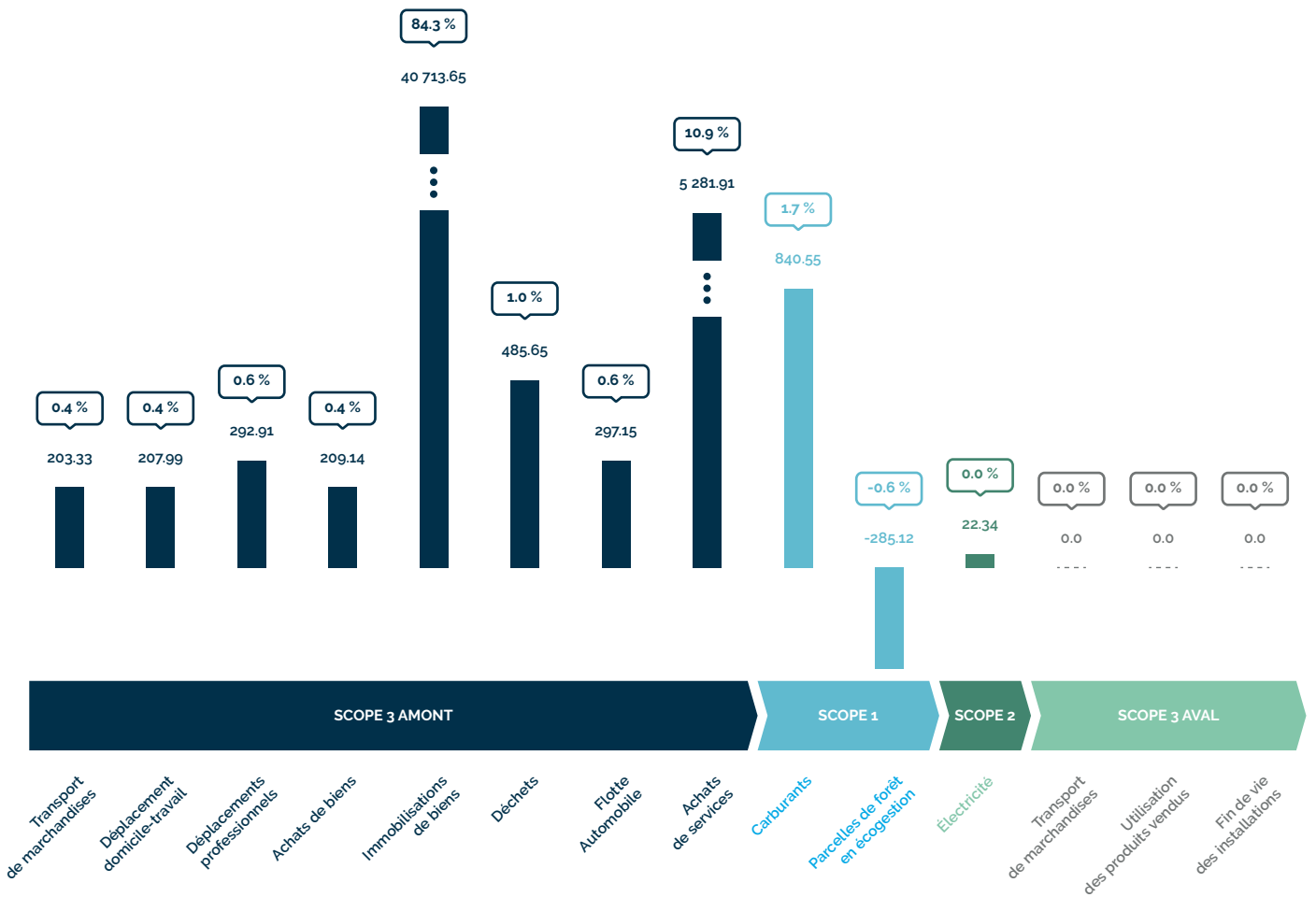
Engagés dans une démarche de réduction de nos émissions de GES, Urbasolar réalise, depuis trois ans un bilan annuel de ses émissions et en publie les résultats sur le site de l'ADEME.

Notre évaluation repose sur deux approches :

- La première de type « standard » vient comptabiliser nos émissions sur les scopes 1, 2 et 3 ;
- La seconde, est de nature différente et repose sur l'analyse spécifique de notre activité de constructeur

de centrales solaires. Elle nous permet d'apporter un éclairage particulier sur le cœur de notre activité et de comparer objectivement les types de projets entre eux. Nous avons pour ambition d'atteindre le net zéro carbone pour les scopes 1 et 2 d'ici 2040. Pour y parvenir, nous avons mis en place un plan d'action et nous évaluons régulièrement nos initiatives de réduction des émissions de GES pour vérifier leur impact et leur conformité avec notre trajectoire.

Bilan des émissions de gaz à effet de serre d'Urbasolar



| | 2023-2024 | 2022-2023 |
|---|-----------------|-----------------|
| Total émissions brutes GES Scope 1 | 555.4 | 583.9 |
| Total émissions brutes GES Scope 2 | 22.3 | 12.0 |
| Total émissions brutes GES Scope 3 | 47 691.7 | 40 985.1 |
| Total émissions brutes GES Scope 3 en aval | 0.0 | 11.5 |
| Total émissions brutes GES Scope 3 en amont | 47 691.7 | 40 973.6 |
| TOTAL ÉMISSIONS | 48 269.4 | 41 581.0 |

Soutenir des projets bas-carbone

En parallèle des actions que nous menons pour baisser nos émissions, nous avons fait le choix de financer un projet de séquestration et de réduction des émissions de gaz à effets de serre, ayant obtenu le label Bas Carbone. Nous soutenons un couple d'agriculteurs en Seine-et-Marne, afin de les aider dans la transition de leur exploitation. Cet accompagnement s'étend sur une durée de 5 ans et permettra le passage à 100.0% en agriculture biologique, avec notamment une suppression de l'usage des pesticides ou encore une réduction de 68.0% des émissions d'ammoniac issues des engrais azotés.

Favoriser la mobilité douce

La mobilité douce est essentielle à nos initiatives de décarbonation. Nous encourageons l'usage du vélo, de la trottinette et de la marche en plus de transformer notre flotte vers des options moins polluantes. À Montpellier, 34.0% de nos collaborateurs viennent travailler à vélo, surpassant largement la moyenne nationale de 9.0%. Nous continuons à promouvoir cette pratique grâce à des initiatives comme le Forfait Mobilité Durable et le programme « Employeur Pro Vélo », avec pour objectif d'obtenir la certification en 2025. Cela inclut des formations à la sécurité et des services d'entretien pour les vélos. Enfin, pour les salariés habitant plus loin, des bornes de recharge pour véhicules électriques sont disponibles sur tous nos sites où c'est possible.

Expérimenter des technologies innovantes

Le choix de technologies performantes fait partie des opportunités à mettre en œuvre pour minimiser notre impact sur l'environnement. Nous expérimentons actuellement sur une centrale en construction dans le Loiret (45) la mise en place d'un groupe électrogène à hydrogène pour alimenter la base vie du chantier, en lieu et place du traditionnel générateur diesel. À l'issue du test, s'il s'avère concluant, nous étendrons cette solution à l'ensemble de nos chantiers.

Garantir la conformité réglementaire de nos activités

Une veille rigoureuse de l'évolution des réglementations liées au climat est assurée dans le cadre de notre certification ISO 14001, nous permettant de corriger et d'ajuster nos standards de façon continue.

NOS ENGAGEMENTS

- Développer massivement l'énergie solaire ;
- Réduire l'empreinte carbone de notre activité et de nos fonctions supports :
 - Net Zéro Carbone sur Scopes 1 et 2 à horizon 2040
- Poursuivre nos efforts de R&D ayant pour objectif la réduction de notre empreinte écologique ;
- Décarboner notre flotte de véhicule, avec un objectif de à 2030 de 100.0% de véhicules électriques ;
- Poursuivre la sensibilisation de nos collaborateurs au travers notamment de La Fresque du Climat.

Obtention du Label Numérique Responsable Niveau I



Le label Numérique Responsable s'appuie sur un référentiel construit par l'Institut du Numérique Responsable en partenariat avec le Ministère de la Transition Écologique, l'ADEME et WWF.

Alors que les services numériques pèsent pour 2.5%* de l'empreinte carbone en France, que nos métiers requièrent de plus en plus d'outils numériques, il nous est apparu évident d'opter pour des pratiques plus vertueuses.

Nous nous sommes donc engagés à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement. Cette initiative intègre trois enjeux principaux : environnemental (réduction de l'énergie et recyclage), social (accessibilité numérique) et éthique (protection des données). En obtenant le Label Niveau I en 2023, Urbasolar s'est fixé un plan d'actions sur trois ans, basé sur les résultats de l'audit mettant en lumière nos forces et nos axes d'amélioration.

* Source ADEME

Net zéro

sur scope I et II en 2040.

100.0%

flotte de véhicule 100.0 % électrique à 2030.



FAVORISER LA RÉUTILISATION, LE RÉEMPLOI ET LE RECYCLAGE DE NOS RESSOURCES

Le photovoltaïque génère des déchets, mais en moindre quantité, comparé aux sources traditionnelles de production d'énergie.

Au travers de notre système de management QSE, la préservation des ressources fait cependant l'objet d'une analyse de matérialité. Notre certification ISO 14001 pour la France, couvre cet enjeu et l'inclut dans notre plan d'amélioration avec pour ambition « d'être exemplaire sur la gestion des impacts sociaux et environnementaux de nos activités ». Ainsi, des objectifs spécifiques sont inscrits au plan d'actions, et des audits QSE sur le terrain (chantier & maintenance) sont réalisés de manière régulière afin de s'assurer du respect des bonnes pratiques. Une analyse des REX (retours d'expérience) nous permet de réajuster si nécessaire nos process et garantir ainsi l'atteinte de nos objectifs.

NOS ACTIONS

Gérer nos déchets

Nous disposons d'une politique « Chantiers Propres ». La gestion des déchets est assurée par les sous-traitants, sous la responsabilité d'Urbasolar. Au travers du CCAP (Cahier des Clauses Administratives Particulières), du livret d'accueil ou encore de la note et du plan de respect de l'environnement (NRE et PRE) nous rappelons à chacun leurs obligations en matière de gestion des déchets. Des bennes pour la collecte et le tri sont mises en place sur chaque chantier, conformément à la réglementation applicable. Des actions de sensibilisation sont régulièrement menées afin de nous assurer de la bonne mise en œuvre de nos process.

Cette année, nous avons renforcé notre gestion des déchets tertiaires avec un tri sélectif sur nos sites de Montpellier, Toulouse et Paris. 8 types de tri (comparativement à 5 l'an dernier) sont effectués :

- Papier/carton ;
- Bouteilles en plastique ;
- Emballages métalliques ;
- Gobelets en carton ;
- Capsules de café ;
- Verre ;
- Cartouches d'encre ;
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) ;
- Piles et batteries électroportatives.

Un travail est en cours pour y ajouter les biodéchets et les mégots de cigarettes en 2025.

Revaloriser/recycler nos déchets photovoltaïques

Nos centrales solaires sont conçues pour durer plusieurs dizaines d'années. Afin d'anticiper leur fin de vie, Urbasolar a participé dès 2014 à la création de Soren, éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour la collecte et le traitement des panneaux photovoltaïques usagés en France. Depuis, nous en sommes un des administrateurs et participons activement à la construction d'une filière de revalorisation des déchets ainsi qu'à la structuration d'une filière photovoltaïque circulaire.

Aujourd'hui la durée de vie d'un panneau photovoltaïque est d'environ 30 ans et son taux moyen de valorisation atteint les 94.0% (pour un module à base de silicium cristallin et avec un cadre aluminium).

Sensibiliser nos collaborateurs

En plus de nos actions, nous sensibilisons nos salariés pour éveiller les consciences et changer les comportements, au travail comme à la maison. Cette année, nous avons organisé notre premier Re.Use Day le 18 mars, pour la Journée Mondiale du Recyclage. Nos collaborateurs ont ainsi pu troquer différents objets, et ceux restants à la fin de la journée ont été donnés à une ressourcerie solidaire. Une bibliothèque partagée, Re.Book, a aussi été créée sur nos deux sites de Montpellier et notre agence de Bordeaux. Enfin, lors du Digital Clean Up Day, nous avons collecté les appareils électroniques de nos collaborateurs, pour les remettre à un prestataire, afin d'être reconditionnés.

NOS ENGAGEMENTS

- Améliorer notre gestion des déchets sur nos activités de maintenance ;
- Augmenter la valorisation de nos déchets ;
- Sensibiliser nos parties prenantes au tri des déchets ;
- Récupérer les eaux de pluie sur notre siège pour l'arrosage des espaces verts.

79.3%

de nos déchets sont valorisés.

+ de 80.0%

objectif de de valorisation de nos déchets pour 2025-2028.

PRENDRE SOIN DES PERSONNES



ASSURER LA SANTÉ DE NOS COLLABORATEURS ET PARTIES PRENANTES ET GARANTIR LEUR SÉCURITÉ



Assurer la sécurité des salariés, partenaires et sous-traitants est une priorité pour l'entreprise. Des risques professionnels peuvent être présents lors des activités de construction, maintenance et exploitation des centrales, mais également dans les bureaux d'Urbasolar.

Pour assurer la sécurité de nos collaborateurs, nous respectons les exigences réglementaires et prévenons les risques professionnels via le DUERP. Nous sensibilisons, formons et informons nos salariés sur les risques et les mesures à prendre, et encourageons nos prestataires à faire de même. Nous nous engageons dans une amélioration continue, analysons les situations dangereuses, les incidents, les accidents et tenons compte des nouveaux risques liés à nos activités.

Notre politique Santé/Sécurité détaille ces mesures et vise à instaurer une culture de santé & sécurité dans l'entreprise, encourageant ainsi toutes nos parties prenantes à adhérer à ces principes.

NOS ACTIONS

Piloter la Santé/Sécurité

Notre département Santé/Sécurité gère notre politique et surveille les indicateurs correspondants, nous permettant ainsi de mesurer et d'évaluer nos performances dans ce domaine. Chaque incident, qu'il soit signalé par un salarié ou un prestataire/sous-traitant, fait l'objet d'une analyse approfondie, ce qui nous fournit des informations précieuses pour améliorer nos procédures et garantir un environnement de travail plus sûr et plus sain pour tous.

Pour soutenir cette initiative, des coordinateurs Santé/Sécurité ont été désignés dans les services les plus exposés (Construction et Maintenance) et se rencontrent mensuellement pour discuter des questions de sécurité. Un comité Sécurité dédié à la maintenance complète ce dispositif et se réunit chaque mois pour évaluer les pratiques et stratégies en cours.

Réaliser des audits sur site

Afin de nous assurer de la mise en œuvre et de la bonne compréhension de nos process Santé/Sécurité, nous réalisons régulièrement des audits sur sites, que ce soit sur chantiers ou sur des centrales en exploitation lors d'opérations de maintenance. Au travers d'une check-list établie par notre département, nous venons mesurer le niveau d'application des règles de sécurité, apporter des correctifs lorsque cela est nécessaire, ou encore faire de la pédagogie. Ces vérifications ont pour vocation de minimiser les risques et de protéger les personnes.

Prévenir les risques psychosociaux

L'exposition aux risques psychosociaux (RPS) peut entraîner des conséquences sur la santé des salariés,

notamment en termes de maladies cardio-vasculaires, d'affections psychiques pouvant aller jusqu'au burn-out. Ils concernent tous les salariés, quel que soit leur positionnement hiérarchique, leur sexe, leur âge ou leur métier et peuvent être induits par l'activité elle-même ou générés par l'organisation et les relations de travail. Début 2024, Urbasolar a lancé un programme de sensibilisation au travers de webinars, qui s'étendra jusqu'en 2025, traitant de ces sujets, afin de sensibiliser ses collaborateurs à ces risques, de prévenir leur apparition et plus généralement de permettre aux collaborateurs de trouver un meilleur équilibre vie professionnelle/vie personnelle.

NOS ENGAGEMENTS

- Maintenir le 0 accident grave et mortel ;
- Limiter le nombre d'accidents avec ou sans arrêt ;
- Sensibiliser au Risque Routier ;
- Former et sensibiliser les collaborateurs les plus exposés aux risques professionnels ;
- Assurer une organisation permettant la sécurité de tous.

Maîtriser le risque incendie



Urbasolar attache une importance primordiale à la gestion du risque incendie sur ses sites. Nos centrales au sol sont systématiquement réceptionnées par les SDIS locaux pour bien valider l'intégration de leurs préconisations dans la mise en œuvre de la centrale photovoltaïque.

Des exercices en partenariat avec des SDIS locaux sont également réalisés pour permettre une amélioration continue de nos méthodes et assurer une coordination parfaite entre les différentes équipes d'intervention. Cette organisation permet à Urbasolar de mener à bien des projets d'ampleur tout en réduisant le risque incendie et les pertes d'exploitation potentielles.



ÊTRE UN EMPLOYEUR RESPONSABLE ET ATTRACTIF

Notre réussite et la durabilité de notre entreprise reposent sur l'engagement et le soutien de nos collaborateurs envers nos objectifs. Urbasolar ambitionne ainsi de renforcer son attractivité et la fidélisation de ses talents, indispensables pour faire de nos engagements une réalité.

NOS ACTIONS

Garantir une rémunération juste

En 2023, nous avons tout d'abord coté l'ensemble de nos postes sur un système objectif, équitable et centré sur l'emploi. Puis, nous avons mené une étude sur les salaires de la profession afin d'évaluer nos pratiques. À la suite de ce travail, une nouvelle grille de salaire a été établie, plus claire et plus adaptée à l'environnement actuel et l'évolution de nos métiers. Lorsque cela était nécessaire des réévaluations ont été opérées.

Cette grille a été communiquée à l'ensemble des salariés et est désormais accessible à tous via l'intranet de l'entreprise.

Encourager la cooptation

Pour soutenir la croissance de l'entreprise, nous avons un recrutement constant. Persuadés que nos collaborateurs sont nos meilleurs ambassadeurs, nous avons introduit en 2024 une politique de cooptation offrant des compensations financières aux salariés qui aident à recruter de nouveaux talents.

Prendre le pouls de l'entreprise

Nous sommes à l'écoute de nos collaborateurs et depuis plusieurs années, nous les interrogeons régulièrement pour recueillir leurs impressions et opinions. Désormais, ces enquêtes ont lieu deux fois par an et nous permettent de mieux appréhender nos points forts, d'identifier nos sources d'amélioration et de mettre en place des actions adéquates. Les résultats sont ensuite partagés en toute transparence avec l'ensemble des collaborateurs.

NOS ENGAGEMENTS

- Donner la parole aux collaborateurs ;
- Garantir une égalité de rémunération à poste, ancienneté et performance équivalents ;
- Partager les fruits d'une performance durable de l'entreprise ;
- Offrir des avantages et services attractifs à nos collaborateurs ;
- Engager les collaborateurs dans la stratégie RSE.

Privilégier le dialogue social

La direction d'Urbasolar et les instances représentatives du personnel sont convaincus qu'un dialogue social constructif est facteur d'équilibre des rapports sociaux au sein de l'entreprise et contribue à sa performance et à son développement.

En 2024 le groupe Urbasolar a rejoint la Convention Collective du Syntec, et dans ce contexte, un important dialogue social a été instauré avec la déléguée syndicale, le CSE et la direction du groupe.

Ce long travail de réflexion et de négociation a abouti à la signature par toutes les instances d'une Convention d'Entreprise, comprenant de nombreuses avancées sociales, bien au-delà des obligations légales et conventionnelles. Parmi les thématiques abordées on trouve la prévoyance, les primes et indemnités, les classifications et salaires minimaux, ainsi que les congés, avec notamment la création d'un congé d'engagement solidaire pour permettre aux collaborateurs de s'investir dans des causes de leur choix.

92.0%

de nos collaborateurs bénéficient d'un CDI
(contrat à durée indéterminée).

83.0%

de nos collaborateurs pensent que
leur manager communique de façon ouverte,
respectueuse et transparente.

PROPOSER DES CONDITIONS DE TRAVAIL FAVORISANT L'ÉPANOUISSEMENT ET LA PERFORMANCE DES COLLABORATEURS



Le bien-être au travail fait partie des enjeux importants pour Urbasolar. Nous savons que de bonnes conditions de travail, permettant notamment un équilibre vie privée/vie professionnelle, encouragent les collaborateurs à donner le meilleur d'eux-mêmes et favorisent ainsi la performance de l'entreprise.

Aussi nous nous attachons à mettre en place différents dispositifs permettant l'épanouissement personnel et professionnel de nos collaborateurs.

NOS ACTIONS

Permettre le télétravail et offrir la possibilité d'aménager son temps de travail

Nous disposons d'une charte de télétravail permettant de travailler à domicile 2 jours par semaine. Chaque nouvel arrivant peut bénéficier d'un « pack télétravail », composé d'un écran et d'un clavier, afin de travailler à distance dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, pour les collaborateurs dont le temps de travail est décompté en heures, nous avons offert en 2023 la possibilité d'organiser leur semaine de travail sur 4 ou 4,5 jours. Pour cette première année d'expérimentation, 10,0% des collaborateurs éligibles au dispositif ont fait ce choix.

Accompagner la parentalité

L'âge moyen chez Urbasolar est de 34 ans, incluant plusieurs parents de jeunes enfants. Pour les soutenir, nous collaborons avec « Ma Place en Crèche » afin de leur trouver des places dans des établissements proches de leur domicile. Cette année 20 nouveau-nés ont bénéficié de ce dispositif. Une application dédiée, « Les Parents Zen », permet de retrouver des ressources et du contenu inspirant sur des thématiques variées, ainsi que l'ensemble des services à disposition : garde d'enfant, aide aux devoirs, accompagnement et coaching, etc.

Développer la convivialité

Nous avons à cœur de créer du lien et de permettre aux collaborateurs de se retrouver hors du bureau pour partager des moments de pure convivialité.

Nous participons à de nombreux événements sportifs, comme les championnats du monde cyclistes des ENR, ou encore les Beach Masters de Montpellier, marqués par le dépassement de soi et l'esprit d'équipe.

Des budgets convivialité sont dédiés chaque année au sein des départements afin d'organiser des team-buildings, ou tout simplement pour se retrouver autour d'un verre. Enfin, nous organisons régulièrement des déjeuners mystères (MealStery) ou afterworks interservices (Chill&Cheers) où les participants se découvrent et font ainsi connaissance avec des personnes d'autres départements ou services.

NOS ENGAGEMENTS

- Permettre un équilibre vie professionnelle et vie privée ;
- Offrir de bonnes conditions de travail ;
- Accompagner les collaborateurs en situation difficile ;
- Encourager l'engagement solidaire de nos collaborateurs.

Programme Solidarity

Nous attachons une grande importance aux initiatives solidaires portées par nos collaborateurs et avons lancé en 2024 notre programme Solidarity, avec pour objectif de soutenir 2 associations et de remettre à chacune d'elles un chèque de 5 000 €. Le choix s'effectue au travers d'un vote des collaborateurs et du coup de cœur du Comex. Pour cette 1^{ère} édition les 2 associations récompensées sont :

- Les Flamants Roses Débousolés qui soutiennent les femmes atteintes de cancer ;
- L'AEPMI, association espagnole, qui accompagne les familles touchées par les maladies mitochondriales.

« En tant que maman d'une petite fille atteinte d'une maladie mitochondriale, je tiens à exprimer ma plus sincère gratitude à Urbasolar pour le soutien apporté à travers le programme Solidarity. La sélection de l'AEPMI parmi les associations bénéficiaires ne nous remplit pas seulement d'espoir, mais nous rappelle également que nous ne sommes pas seuls dans cette lutte. Ce soutien financier et moral est un véritable rayon de lumière dans nos vies, nous donnant la force de continuer et d'améliorer la qualité de vie de nos enfants. Merci, Urbasolar, pour votre engagement et votre générosité ! Ensemble, nous avançons vers un avenir meilleur pour nos enfants. »

Paula Fernández Cándano



Association Flamants Roses Débousolés

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET L'EMPLOYABILITÉ, PROMOUVOIR LES TALENTS



Le développement des salariés est un élément clé de notre politique de ressources humaines. Nous sommes convaincus que chacun de nos collaborateurs recèle des potentiels que nous devons contribuer à faire fructifier. Travailler au développement des salariés, c'est permettre à chacun de développer sa carrière en fonction de ses capacités et de ses souhaits d'évolution. Notre politique Formation & Développement des Compétences contribue à cet engagement et nous permet aussi de retenir les talents au sein du groupe.

NOS ACTIONS

Accueillir les nouveaux arrivants

Mis en place en 2022, le parcours d'intégration est une étape importante de l'arrivée du nouveau collaborateur. Ce programme inclut une partie commune, ainsi qu'une partie personnalisée, la rencontre des autres services, ainsi qu'un module d'e-learning. Il se conclut par un séminaire de deux jours, comprenant une présentation générale des métiers de l'entreprise, d'une Fresque du Climat et de la visite d'une centrale solaire.

Former nos collaborateurs

Poursuivre le développement de l'expertise et de la polyvalence de nos collaborateurs dans nos différents pays et métiers est une priorité de notre politique RH. Nos propositions de formation s'articulent autour de plusieurs axes couvrant les besoins et souhaits de nos salariés :

- Développement de l'apprentissage numérique ;
- Formations à la sécurité ;
- Formations techniques (PV et hors PV) ;
- Formations aux soft-skills.

Nous disposons également d'une plateforme en ligne permettant à chacun de concevoir son propre parcours éducatif et d'explorer divers sujets.

Évaluer la performance

L'entretien annuel est un moment privilégié de dialogue entre le manager et le salarié. Il permet de faire le bilan de l'année (analyse des missions réalisées, difficultés éventuelles par exemple), de fixer les objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour la période à venir. Mais surtout, il offre la possibilité d'évaluer la performance et les progrès réalisés au cours de l'année, et de définir les opportunités de développement.

En 2023-2024, 95.0% de nos collaborateurs éligibles ont bénéficié d'un entretien annuel d'évaluation.

Encourager le partage des savoirs

Au sein d'Urbasolar, plusieurs initiatives ont été mises en place pour favoriser l'engagement et le développement des compétences des collaborateurs. Parmi elles, on retrouve « Les Fous du Clavier », des webinaires bimensuels organisés par le département informatique, qui offrent des sessions courtes de 15 minutes sur l'optimisation de l'utilisation des outils informatiques à disposition. Mais aussi, les « Tech Talks », organisés par le département Ingénierie, qui se tiennent chaque mois et visent à vulgariser et approfondir des sujets techniques, permettant ainsi à un large public d'élargir ses connaissances dans divers domaines technologiques.

NOS ENGAGEMENTS

- Soutenir le développement des compétences ;
- Faciliter l'intégration des nouveaux collaborateurs ;
- Encourager la mobilité interne en France et à l'étranger ;
- Accompagner les salariés dans leur évolution de carrière ;
- Mettre en place une culture du feed-back.

17,3 h

de formation par collaborateur par an.

95.0 %

de nos collaborateurs éligibles ont bénéficié d'un entretien annuel d'évaluation.

FAIRE DE LA DIVERSITÉ UNE RICHESSE, DE L'INCLUSION UNE FORCE ET DE L'ÉGALITÉ UNE EXIGENCE



La diversité de nos équipes représente un facteur clé de succès de notre organisation. Nous croyons fortement que la mixité et la différence sont une chance et un levier de créativité et de performance du Groupe. Elles multiplient les points de vue, enrichissent les idées et favorisent les changements de paradigme. Nos collaborateurs - et la richesse qu'ils apportent - sont notre atout le plus précieux. C'est pourquoi nous cultivons une culture d'entreprise fondée sur le respect mutuel, la dignité, l'inclusion et l'appartenance. Nous célébrons le caractère unique de chaque individu et donnons à tous les collaborateurs et collaboratrices d'Urbasolar les moyens de donner le meilleur d'eux-mêmes.

Urbasolar veille ainsi à prévenir toute forme de discrimination et à garantir l'égalité de traitement en privilégiant la compétence et la performance.

NOS ACTIONS

Mise en place d'une politique Diversité & Inclusion

En complément de notre Code de Conduite, qui traite plus particulièrement de la discrimination, nous avons travaillé à l'élaboration d'une politique Diversité & Inclusion. Ce projet a abouti fin 2023, et fixe un cadre et des règles de conduite au sein d'Urbasolar. Notre politique est fondée sur la certitude que la diversité, l'inclusion et l'égalité nous permettent de créer un environnement de travail où chacun peut apporter sa contribution, se sentir respecté et reconnu, et développer son potentiel. Nous nous inscrivons dans une démarche d'amélioration continue par la mise en place d'une évaluation régulière de nos actions en faveur de la diversité.

Cet engagement nous a conduit début 2024 à devenir signataire de la Charte Nationale de la Diversité.



Veiller à l'égalité professionnelle Femmes/Hommes

Nous veillons à développer l'égalité professionnelle Femmes/Hommes notamment en matière de rémunération. Notre index égalité Femmes/Hommes est de 90 pour l'année 2023 (en progression de 3 points vs 2022).

Accueillir tous les talents

Afin de garantir l'égalité de traitement et favoriser l'inclusion des salariés en situation de handicap, Urbasolar a entrepris un diagnostic approfondi de ses pratiques et de ses besoins. Ce dernier a permis de construire une politique cohérente et structurée, visant à accompagner les salariés dès leur recrutement et tout au long de leur parcours professionnel. Dans cette démarche, nous réalisons un suivi personnalisé des collaborateurs

concernés (aménagement de postes, etc.) et déployons des actions de formation ou de sensibilisation à destination de l'ensemble des équipes.

Notre engagement se poursuit au-delà des frontières de l'entreprise, notamment au travers d'actions de mécénat.



Ouverture du Café Joyeux St Philippe du Roule à Paris, 2^{ème}

Café soutenu par Urbasolar, après celui de Montpellier

Copyright : Café Joyeux

Promouvoir les métiers scientifiques auprès des femmes

Les métiers d'Urbasolar, où le profil ingénieur prédomine, sont historiquement masculins, et sont le reflet des effectifs dans les filières de formation. Aussi, nous souhaitons mener des actions de sensibilisation auprès des jeunes femmes afin de les inciter à se tourner vers des carrières scientifiques. Nous avons ainsi réalisé le portrait de 4 de nos collaboratrices ingénieurs, dans lesquels elles parlent de leur parcours, des difficultés auxquelles elles ont pu faire face et témoignent de leur épanouissement dans des carrières scientifiques, ainsi que des opportunités qu'elles peuvent offrir. Ces portraits ont été diffusés sur nos réseaux sociaux lors de la Journée Internationale des Femmes de la Science, le 11 février 2024. Nous rééditerons cette opération en 2025.

NOS ENGAGEMENTS

- Prévenir toute forme de discrimination et garantir l'égalité de traitement en privilégiant la compétence et la performance, au travers d'un accord égalité professionnelle F/H et handicap ;
- Favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap ;
- Développer nos collaborations avec les entreprises du secteur adapté ;
- Maintenir et si possible augmenter la part des femmes au sein d'Urbasolar.

**TRAVAILLER
AVEC ÉTHIQUE ET
SELON LES PRINCIPES
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



PARTAGER NOS VALEURS AVEC L'ENSEMBLE DE NOS PARTIES PRENANTES

Nous agissons avec intégrité, responsabilité et transparence, en respectant toujours ces principes partout et à tout moment, et attendons de nos parties prenantes qu'elles en fassent de même.

La conformité (respect de la loi, de l'intégrité et de l'éthique) n'est pas négociable et ne peut être déléguée. Par conséquent, chaque salarié et chaque organisation de l'entreprise a la responsabilité de garantir que ses actions ne violent pas la loi, les principes éthiques ou les règles internes d'Urbasolar et du groupe.

Notre Responsable Compliance veille au respect de ces engagements et s'appuie pour cela sur les différents directives et dispositifs que nous avons mis en place au sein de l'entreprise.

NOS ACTIONS

Agir avec éthique et intégrité

Les principes suivants font partie intégrante de notre code de conduite et témoignent de l'engagement du groupe Urbasolar en matière de respect des lois, d'intégrité et d'éthique. Ces règles fondamentales doivent être observées par tous les collaborateurs du groupe Urbasolar dans le cadre de leur travail quotidien. Parmi ces fondements on retrouve :

- La sécurité et protection des personnes ;
- La confidentialité ;
- La lutte contre la corruption ;
- L'intégrité ;
- La protection de la vie privée ;
- L'absence de conflits d'intérêts ;
- Le respect des règles de libre concurrence.

Ce document, annexé à notre règlement intérieur est à la disposition de tous nos collaborateurs au travers de notre intranet.

Avoir un haut niveau d'exigence vis à vis de nos partenaires

Nos exigences en matière de respect des lois, d'éthique et d'intégrité ne se limitent pas à nos collaborateurs. De la même façon nous attendons de nos partenaires qu'ils s'engagent, partagent nos valeurs et appliquent les mêmes principes qu'Urbasolar en matière de compliance et d'éthique. Notre code de conduite à l'attention des partenaires commerciaux détaille ces attentes. Il est complété d'une politique relative au travail des enfants. Ces deux documents sont inclus dans le process de référencement des fournisseurs majeurs.

Écouter les lanceurs d'alerte

Conformément à la loi Sapin II, notre système de lanceur d'alerte permet de signaler des faits tels que la corruption,

la fraude, le trafic d'influence, le délit d'initié, ou toute violation, avérée ou suspectée, de la loi, du code de conduite ou d'autres règles internes.

NOS ENGAGEMENTS

- Renforcer l'évaluation de nos partenaires au travers de Due Diligences ;
- Poursuivre la formation/sensibilisation de nos collaborateurs à l'éthique ;
- Garantir la sécurité et la protection des données de nos collaborateurs et partenaires.

Protéger les données, sécuriser les échanges

La cybersécurité est un enjeu majeur pour Urbasolar ; notre métier occasionnant la circulation de nombreuses données, que ce soit de nos fonctions supports, depuis nos centrales en exploitation ou encore vers les régulateurs de l'énergie.

Notre département informatique dispose d'une unité dédiée à la lutte contre les cyber-attaques.

Son rôle est de protéger nos systèmes d'information, de garantir la sécurité de nos données et pour cela, nos experts déploient toute une palette de solutions innovantes nous permettant de lutter contre les potentielles cyber-attaques. Cette unité veille par ailleurs à la conformité de nos dispositifs vis-à-vis des directives officielles, et notamment de la réglementation européenne NIS2.

Enfin, nous avons initié en 2023 des ateliers de sensibilisation pour nos collaborateurs à la cybersécurité que nous souhaitons poursuivre sur 2024 et 2025.



MINIMISER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIÉTAUX DE NOS ACHATS ET FAVORISER LES BONNES PRATIQUES EN TERMES D'ÉTHIQUE ET DE DROITS HUMAINS



Nous avons à cœur de travailler avec des partenaires partageant nos valeurs, respectueux des lois, des droits humains, de l'environnement, de la santé et de la sécurité des personnes. Pour cela, nous apportons un soin particulier à la sélection de nos fournisseurs et mettons en place différents standards nous permettant de répondre à ces objectifs.

NOS ACTIONS

Évaluer nos fournisseurs majeurs

En amont de la sélection des fournisseurs, notre actionnaire Axpo effectue des due diligences et alertes en cas de non-conformité aux exigences ESG. Si un fournisseur est retenu, il fera alors l'objet d'une évaluation approfondie.

La plateforme Ecovadis nous permet une première approche des risques ESG sur chacun de nos fournisseurs majeurs. Nous pouvons également compléter ces évaluations rigoureuses par des visites de sites de production, notamment chez les fabricants de modules et d'onduleurs, et effectuons des visites sur chantier.

En cas de constat d'importants manquements à nos principes, et sans la mise en place d'actions correctives, nous pouvons aller jusqu'à rompre la relation commerciale.

Engager nos partenaires à respecter nos valeurs

Afin d'établir des partenariats à long terme basés sur l'équité et la confiance mutuelle, nous exigeons de nos fournisseurs majeurs qu'ils s'engagent pleinement envers nos principes directeurs. A cet effet, nous leur demandons un engagement écrit du respect de notre Code de Conduite des Partenaires Commerciaux, ainsi que notre Politique sur le Travail des Enfants. Ces documents font partie de notre processus de référencement des partenaires et sont exigés dans ce cadre.

Mettre en place une politique Achats Responsables

Un groupe de travail est actuellement à l'œuvre au sein d'Urbasolar pour établir notre Politique d'Achats Responsables. Cette démarche a pour objectif de

formaliser nos engagements et de structurer notre stratégie d'achats, en incluant des critères ESG dans notre processus de sélection. Elle sera complétée par une cartographie des risques RSE sur l'ensemble de notre chaîne de valeur. Le résultat de ce travail est attendu pour début 2025.

NOS ENGAGEMENTS

- Finaliser notre politique Achats Responsables ;
- Systématiser les Due Diligences de la chaîne d'approvisionnement ;
- Collaborer avec des partenaires sensibilisés aux sujets RSE ;
- Sensibiliser nos fournisseurs aux critères ESG.

Favoriser le secteur protégé et adapté

Lorsque cela est possible, nous favorisons les collaborations avec des entreprises du secteur protégé et adapté, notamment pour l'entretien de nos jardins et l'édition de ce rapport. En soutenant l'emploi de personnes en situation de handicap, nous affirmons notre engagement envers l'inclusion et la diversité au sein de notre chaîne de valeur.



L'ESAT Envol, en charge de l'entretien des jardins de notre siège

23.3%

de nos fournisseurs majeurs sont certifiés ISO 14001.

100.0%

de nos fournisseurs majeurs évalués au travers d'Ecovadis IQ.

AGIR AUX COTÉS DES TERRITOIRES



Un projet de centrale solaire est avant tout un projet de territoire.

Urbasolar prête une attention particulière aux objectifs locaux de développement durable et de transition énergétique, avec pour objectif de participer à la valorisation des territoires.

Par ailleurs, la durée de vie de nos projets (plusieurs dizaines d'années) nécessite une collaboration de tous les acteurs de la société, élus, citoyens et entreprises. Nous avons à cœur de réaliser des projets parfaitement intégrés dans le paysage et dans le tissu économique local.

NOS ACTIONS

Dialoguer avec les parties prenantes

Nous croyons fermement qu'une bonne compréhension du projet et de ses enjeux est essentielle à son succès et que l'installation de centrales solaires est favorisée par un projet partagé avec les habitants et les collectivités locales. Nous accordons ainsi une grande importance au dialogue avec les élus et les administrations, afin d'élaborer en amont, un projet qui réponde aux enjeux locaux. Et lorsque cela est nécessaire, nous organisons des journées d'information pour la population, en sus de la règlementaire enquête publique.

Renforcer la dimension locale de nos projets

Permettre aux citoyens et collectivités d'être un acteur de la réalisation de nos centrales participe à l'acceptabilité des projets et contribue à la transition énergétique des territoires. Plus de 65,0% de nos projets construits en France sur 2023-2024 ont fait l'objet d'un financement participatif, et 3 collectivités ont investi à nos côtés pour la réalisation de 4 centrales, en entrant au capital des sociétés de projet.

Ouvrir les portes de nos centrales au plus grand nombre

Après avoir construit les centrales, nous aimons partager notre travail avec le public. Inaugurations, visites de site et sorties scolaires sont autant d'opportunités pour expliquer leur fonctionnement et sensibiliser à la transition énergétique. Des panneaux pédagogiques, des fiches environnementales, parfois même des belvédères complètent ces initiatives.

NOS ENGAGEMENTS

- Impliquer les collectivités locales dans nos projets ;
- Permettre aux citoyens d'être acteurs de la transition énergétique sur leur territoire ;
- Contribuer au développement local et répondre aux enjeux sociétaux globaux ;
- Informer/Sensibiliser les populations sur les bénéfices de l'énergie solaire.

Collaborer avec les territoires

« Notre souhait avec la création en 2020 de la SEM Ha-Py Energies était vraiment de stimuler et accélérer la réalisation d'ouvrages solaires sur le territoire, portés à la fois par le secteur public et le secteur privé. C'est dans cette optique que la SEM Ha-Py Energies et Urbasolar sont devenus partenaires. Notre partenariat a été finalisé avec la réalisation de 5 projets solaires, deux centrales au sol, deux ombrières de parking et une toiture, que nous portons en co-investissement avec le groupe. Cette collaboration réussie est basée sur la complémentarité de nos compétences. En effet, pour nous il s'agissait de s'adosser à un expert européen qui cumule technicité et savoir-faire dans le domaine du photovoltaïque, quant à la SEM Ha-Py Energies, elle apporte à Urbasolar l'expertise et la connaissance du territoire.

Aujourd'hui, nous sommes très fiers des projets déjà réalisés, comme les ombrières et la toiture du marché aux bestiaux à Rabastens-de-Bigorre, les ombrières du centre commerciale d'Orleix, ou encore la centrale au sol de Bours située sur l'ancienne carrière de sables et graviers. Avec un cinquième projet agrivoltaïque en cours de construction à Oroix et Pintac, on atteindra une puissance cumulée d'environ 23 MWc, notre objectif étant d'arriver à 48 MW d'ici 2030 ».



Jean Chanéac, Directeur de la SEM Ha-Py Energies

25

projets financés au travers du financement participatif.

16.5 M€

récoltés.

ASSURER UNE CROISSANCE DURABLE



METTRE L'INNOVATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Urbasolar consacre chaque année 1 million d'euros à la recherche et développement (R&D). Cet engagement soutenu reflète notre conviction que l'innovation est le moteur essentiel de la transition énergétique et de l'amélioration continue de nos opérations. Les actions de R&D sont menées en interne par un service dédié au sein de la direction exécution, avec la participation active d'autres collaborateurs issus de divers départements ainsi que des partenaires scientifiques publics comme privés.

Conscient des défis environnementaux et économiques, le groupe s'engage fermement à optimiser les dépenses d'investissement (Capex) ainsi que les dépenses opérationnelles (Opex) tout en poursuivant une quête de sobriété et de durabilité. Nous recherchons constamment des moyens pour réduire notre empreinte écologique tout en augmentant l'efficacité de nos opérations. Cela inclut d'optimiser les ressources, les technologies utilisées, de réduire la consommation de matière première et d'utiliser des matériaux plus sobres en termes de coût carbone.

Nous pensons que l'intérêt économique ne doit jamais être dissocié de l'intérêt environnemental, afin d'assurer la viabilité de nos centrales photovoltaïques à long terme, y compris leur entretien et leur fin de vie. Les solutions que nous développons visent à améliorer la performance financière de nos actifs (Capex et Opex) tout en respectant et en préservant la planète.

Cette vision est au cœur de toutes nos initiatives et guide chacune de nos actions.

L'innovation chez Urbasolar est un processus continu et intégré. En investissant dans des technologies et des pratiques durables, nous nous engageons à jouer un rôle crucial dans la transition énergétique mondiale, tout en apportant des avantages concrets aux communautés locales et à la société dans son ensemble.

L'agrivoltaïsme

Parmi les axes stratégiques d'innovation, l'agrivoltaïsme occupe une place importante pour Urbasolar. Précurseur sur les serres photovoltaïques, nous poursuivons nos efforts de recherche en développant des solutions agrivoltaïques qui illustrent parfaitement notre approche holistique de la transition énergétique. En synergie avec la production agricole, le groupe met en œuvre des projets permettant une cohabitation harmonieuse entre agriculture et production d'énergie décarbonée sur le même terrain.

Cette approche non seulement préserve les ressources foncières, mais apporte également un soutien économique aux agriculteurs. Nous collaborons avec des organisations professionnelles, notamment les chambres d'agriculture, pour travailler conjointement à l'élaboration des projets, et nous assurer que ceux-ci respectent les besoins des exploitants et participent au développement de la filière.

L'exemple des serres photovoltaïques

La serre photovoltaïque illustre parfaitement notre approche. En combinant production d'énergie décarbonée et culture sous serre, nous créons un cercle vertueux bénéfique pour l'agriculture et la production d'énergie. Ce dispositif est complété par des programmes de R&D visant à améliorer la compréhension technique et agronomique des serres photovoltaïques, afin d'aider les exploitants à produire une agriculture de qualité via un suivi des cultures et des informations collectées.

Nos programmes de R&D sur les serres depuis 2020



INDICATEURS (ANNÉE FISCALE AU 30/06)

| SOCIAUX | Unité | Périmètre | 2023/24 | 2022/23 | Objectif |
|---|---------------------|------------------|----------------|----------------|---------------------------|
| Effectif | | | | | |
| Effectif total | Nb personnes | Groupe | 526 | 495 | - |
| % de contrat à Plein Temps | % | Groupe | 96.5% | 98.0% | - |
| % de contrat à Temps Partiel | % | Groupe | 3.5% | 2.0% | - |
| Âge moyen des employés | Ans | Groupe | 34 | 34 | - |
| Attractivité | | | | | |
| Taux de participation des collaborateurs au baromètre social | % | Groupe | 50.0% | 46.0% | 2028 : 80.0% |
| Développement des Compétences | | | | | |
| Nombre moyen d'heures de formation par salariés | Heures | France | 17,3 | 17,7 | - |
| Diversité, Égalité, Inclusion | | | | | |
| Effectifs < 30 ans | % | Groupe | 35,0% | 38,6% | - |
| Effectifs 30-49 ans | % | Groupe | 55,1% | 51,5% | - |
| Effectifs > 50 ans | % | Groupe | 9,9% | 9,9% | - |
| Effectifs HOMMES | Nb personnes | Groupe | 332 | 322 | - |
| Effectifs FEMMES | Nb personnes | Groupe | 194 | 173 | - |
| % de femmes au sein de l'organisation | % | Groupe | 37,0% | 35,0% | 2025-2030 : > 35,0% |
| % de femmes au sein du Comité Exécutif (Comex) | % | Groupe | 16,0% | 0% | - |
| Nombre de femmes au sein du Management (Comex + N-1 Comex) | Nb personnes | Groupe | 16 | 17 | - |
| % de femmes au sein du Management (Comex + N-1 Comex) | % | Groupe | 47,0% | 57,0% | - |
| Nombre de femmes au sein du Middle Management (Comex + N-2 Comex) | Nb personnes | Groupe | 23 | 15 | - |
| % de femmes au sein du Middle Management (Comex + N-2 Comex) | % | Groupe | 27,0% | 35,0% | - |
| Index Égalité H/F - France | - | France | 90 | 87 | 2025-2030 : > 90 |
| Nombre de nationalités au sein du groupe | Nombre | Groupe | 23 | 15 | - |
| Handicap | | | | | |
| % de salariés bénéficiant d'une reconnaissance de handicap | % | France | 2,6% | 1,5% | 2030 : 5,0% de l'effectif |
| Nombre de mesures prises en matière d'adaptation du poste de travail en fonction du handicap | Nombre | France | 6 | 0 | - |
| Chiffre d'affaires réalisé avec des entreprises du secteur protégé | € | France | 52 215 | 28 387 | 2025-2030 : > N-1 |
| Rémunération | | | | | |
| Rapport entre la rémunération totale annuelle de la personne la mieux payée et la rémunération totale annuelle médiane de tous les salariés | Multiplicateur | France | x 4,3 | x 4,9 | - |
| Écart salarial de genre moyen non ajusté (H/F) | % | France | 7,0% | 8,4% | - |

| SANTÉ & SÉCURITÉ | Unité | Périmètre | 2023/24 | 2022/23 | Objectif |
|--|--------------|------------------|----------------|----------------|-------------------|
| Nombre d'heures travaillées | Nombre | Groupe | 741 950 | 713 072 | - |
| Nombre de décès | Nombre | Groupe | 0 | 0 | Maintien du 0 |
| Accidents de Travail | Nombre | Groupe | 5 | 4 | - |
| Autres accidents | Nombre | Groupe | 0 | 0 | - |
| TF1 | Nombre | Groupe | 3.700 | 4.550 | - |
| TF2 | Nombre | Groupe | 8.940 | 10.540 | - |
| TG | Nombre | Groupe | 0.030 | 0.044 | 2025-2030 : < N-1 |
| Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail pour les employés intérimaires | % | Groupe | 0 % | 0 % | - |
| Taux de gravité des accidents avec arrêt de travail pour les employés intérimaires | % | Groupe | 0 % | 0 % | - |

| ENVIRONNEMENTAUX | Unité | Périmètre | 2023/24 | 2022/23 | Objectif |
|--|-------------------------|------------------|-----------------|-----------------|----------------------|
| Parc solaire construit dans l'année | MW | Groupe | 266 | 176 | - |
| Production annuelle du parc solaire détenu - au prorata des participations | MWh | Groupe | 505 470 | 423 466 | - |
| Gestion Déchets | | | | | |
| Total DND Urbasolar | Tonnes | Groupe | 1 640 | 1 722 | - |
| Total DD Urbasolar | Tonnes | Groupe | 15.88 | 1.77 | - |
| Total DD + DND | Tonnes | Groupe | 1 655.88 | 1 723.69 | - |
| Poids total des Déchets Valorisés | Tonnes | Groupe | 1 312.24 | 1 384.94 | - |
| Pourcentage total des Déchets Valorisés | % | Groupe | 79.3 % | 80.4 % | 2028 : 80.0 % |
| Poids total des déchets radioactifs | Tonnes | Groupe | 0 | 0 | - |
| Poids total des polluants atmosphériques* | Tonnes métriques | Groupe | 3.3 | 3.3 | - |
| Consommations énergétiques | | | | | |
| Total Consommation d'eau | m³ | France | 2 235.8 | 3 073.7 | - |
| Quantité totale d'eau recyclée et réutilisée | Méga L | France | 0 | 0 | - |
| Consommation totale électrique | kWh | Groupe | 307 425 | 316 411 | - |
| GES - Bilan Carbone | | | | | |
| Total émissions brutes GES Scope 1 | T Co ₂ | Groupe | 555.4 | 583.9 | 2040 : Net zéro |
| Total émissions brutes GES Scope 2 | T Co ₂ | Groupe | 22.3 | 12.0 | 2040 : Net zéro |
| Total émissions brutes GES Scope 3 | T Co ₂ | Groupe | 47 691.7 | 40 985.1 | - |
| Total émissions brutes GES Scope 3 en aval | T Co ₂ | Groupe | 0.0 | 11.5 | - |
| Total émissions brutes GES Scope 3 en amont | T Co ₂ | Groupe | 47 691.7 | 40 973.6 | - |
| Total émissions brutes | T Co₂ | Groupe | 48 269.4 | 41 581.0 | - |
| Total émissions évitées | T Co₂ | Groupe | 76 560.6 | 72 642.0 | - |

| SOCIÉTAUX | Unité | Périmètre | 2023/24 | 2022/23 | Objectif |
|---|--------------|------------------|----------------|----------------|-----------------|
| Achats Responsables | | | | | |
| Part des fournisseurs majeurs certifiés ISO 14001 | % | Groupe | 23.3% | 37.0% | 2028 : 100.0% |
| Part des fournisseurs majeurs certifiés ISO 9001 | % | Groupe | 30.1% | 40.7% | 2028 : 100.0% |
| Part des fournisseurs majeurs évalués sur ECOVADIS IQ | % | Groupe | 100.0% | 0.0% | 2028 : 100.0% |

| GOVERNANCE/COMPLIANCE | Unité | Périmètre | 2023/24 | 2022/23 | Objectif |
|--|--------------|------------------|----------------|----------------|-----------------|
| Éthique | | | | | |
| Incidents de corruption confirmés et mesures prises | Nombre | Groupe | 0 | 0 | - |
| Pourcentage de salariés formés à l'éthique et corruption | % | Groupe | 92.7% | 80.0% | 2028 : 100.0% |
| Nombre d'incidents signalés au travers de la procédure d'alerte | Nombre | Groupe | 0 | 0 | - |
| Nombre d'incidents liés à la sécurité de l'information confirmés | Nombre | Groupe | 0 | 0 | - |

* estimation

CORRESPONDANCE ESRS ET ENJEUX URBASOLAR

| ENJEUX URBASOLAR | ESRS |
|---|--|
| Biodiversité | ESRS E4 : Biodiversité et écosystèmes <ul style="list-style-type: none"> • Vecteurs d'incidence directs de la perte de biodiversité • Incidences sur l'état des espèces ; • Incidences sur l'étendue et l'état des écosystèmes. |
| Climat et énergie | ESRS E1 : Changement climatique <ul style="list-style-type: none"> • Adaptation au changement climatique ; • Atténuation du changement climatique ; • Énergie. |
| Économie circulaire | ESRS E5 : Économie circulaire <ul style="list-style-type: none"> • Ressources entrantes, y compris l'utilisation des ressources ; • Ressources sortantes liées aux produits et services ; • Déchets. |
| Santé et sécurité | ESRS S1 : Effectif de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail - Santé et sécurité. |
| Attractivité et rétention des talents | ESRS S1 : Effectif de l'entreprise |
| Qualité de vie et des conditions de travail | ESRS S1 : Effectif de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail. |
| Développement des compétences | ESRS S1 : Effectif de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> • Formation et développement des compétences. |
| Diversité et Inclusion | ESRS S1 : Effectif de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> • Égalité de traitement et égalité des chances pour tous ; • Égalité de genre et égalité de rémunération pour un travail de valeur égale ; • Emploi et inclusion des personnes handicapées ; • Mesures de lutte contre la violence et le harcèlement sur le lieu de travail ; • Diversité. |
| Éthique des affaires | ESRS G1 : Conduite des affaires <ul style="list-style-type: none"> • Culture d'entreprise ; • Protection des lanceurs d'alerte ; • Corruption et versement de pots-de-vin. |
| Attractivité et rétention des talents | ESRS G1 : Conduite des affaires <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des relations avec les fournisseurs, y compris les pratiques en matière de paiement. |
| Responsabilité territoriale | ESRS S3 : Communautés touchées <ul style="list-style-type: none"> • Droits économiques, sociaux et culturels des communautés ; • Incidences liées à la terre ; • Incidences liées à la sécurité. |

 **URBASOLAR**

Axpo Group